L'Ami du 20e

Journal chrétien d'informations locales • **Novembre 2014** • **n° 709** • 69e année **1,70 €**

Deux hôpitaux du 20e à l'honneur dans la presse !

Ma santé J'en prends soin

De la naissance à la fin de vie, une offre de soins adaptée aux besoins et à la diversité de la population > Pages 7 à 9

© Assistance-Publique-Hôpitaux de Paris

Les soldats indiens
En France en 14/18

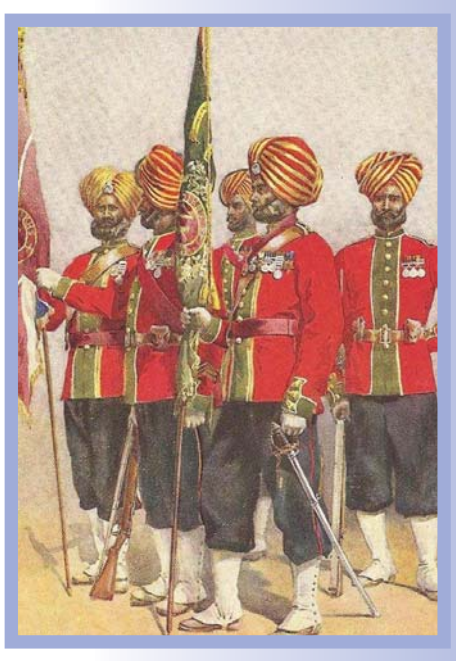

Le samedi 16 et le dimanche 17 novembre Salon de l'Inde à la Mairie du 20e
> 14

Vendanges à Belleville
Chardonnay et Pinot
Un vin rosé "L'œil de perdrix"
> 3

Emprunter une œuvre d'art
Comme on emprunte un livre. Une expérience intéressante au Carré de Baudouin
> 3

Les "Marches exploratoires"
Reprennent : Belleville, Gambetta
> 5

Il y a cent ans
Le Pape Benoit V appelait les belligérants à la paix
> 12

A la Colline
« Rien de moi » d'Arne Lygre
> 16

ÉPARGNER DANS UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,4 millions de clients-sociétaires.

CRÉDIT MUTUEL PARIS 20 SAINT-FARGEAU
167, AVENUE GAMBETTA – 75020 PARIS – TÉL. : 0 820 099 893*
24, RUE DE LA PY – 75020 PARIS – TÉL. : 0 820 099 894*
COURRIEL : 06050@CREDITMUTUEL.FR

*0,12 € TTC/min.

Courrier des lecteurs

Evénement rue Stendhal : depuis deux ans nous l'attendions

Une belle boulangerie, complètement rénovée, dans un joli cadre raffiné qui a conservé son plafond d'autrefois, en verre peint signé Mousseau, vient de rouvrir au n° 1 de la villa Stendhal. Notre nouvel artisan boulanger, M. Ayadi, nous confectionne quotidiennement un pain goûteux et une pâtisserie succulente. Nous avons le plaisir d'aller chercher, près de chez nous, nos baguettes façonnées à la main, comme autrefois.
Cette boulangerie fait face au « Stendhal bistrot », restaurant bien convivial, où se mitonne une cuisine familiale.
Les résidents sont heureux de trouver ces deux boutiques dans leur rue, qui au fil des ans avait vu disparaître les différents commerces de proximité.

Marianne Defrocourt

Carnet

Décès

• Nous avons appris la disparition d'**Andrée Péré**, survenue le 5 octobre dans sa 93e année. La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 9 octobre.
Andrée Péré a été longtemps une collaboratrice de notre journal. Récemment elle nous avait livré ses souvenirs sur la période 39/44, qui ont contribué à alimenter le dossier du numéro d'octobre de l'Ami. L'équipe de l'Ami présente ses sincères condoléances à ses proches et amis. ■

Remise des prix du concours de l'été 2014

L'AMI avait invité les gagnants de l'édition 2014 de son concours de l'été à la remise des prix à la Médiathèque Marguerite Duras ce vendredi 10 octobre. Une petite fête sympathique qui a permis à nos lecteurs et nos amis de se rencontrer et d'échanger avec les membres de l'équipe de l'AMI.

Les gagnants 2014

Delprato Johanna et Henri, Lion Marie-Thérèse, Bonnet Hélène, Delecoeuillerie Mireille, Pascale Benoit et Léa Milhaud, Broszkiewicz Dominique, Gressieux Marie-Jeanne, Bouhours Michèle, Falandry Sylvie, Thomas Denise, Sansous Jeannine.

Les résultats (Erratum)

Les résultats publiés dans le numéro d'octobre étaient incomplets pour cinq photos :
➢ Photo 4 : square du Dr Grancher créé en 2006
➢ Photo 12 : jardin Emmi Pickler créé en 1979, appelé également Olivier Métra
➢ Photo 13 : square Antoine Blondin créé en 1988
➢ Photo 14 : dalle des Fougères créée en 2010
➢ Photo 15 : square Eugène Lebègue, situé rue Emile Landrin.

Il s'agit en fait d'un jardin d'immeuble, accessible depuis la rue, qui a été aménagé par son promoteur comme un jardin public. C'est un clin d'œil !
Commentaire sur la question 15 : certains de nos lecteurs ont reconnu la fontaine comme étant l'ancienne fontaine du square des St Simoniens (avant 1982).
Bravo pour cette connaissance pointue de notre arrondissement.

L'AMI

© H.K.

Autour de François Hen, l'un des organisateurs du jeu, 4 gagnants : Johanna et Henri Delprato, Marie Thérèse Lion, Mireille Delecoeillerie.

Attachés à votre quartier et curieux de ce qui s'y passe, **rejoignez l'équipe de l'*Ami*** pour apporter régulièrement ou occasionnellement des nouvelles sur la vie de l'arrondissement.
Téléphonez-nous au : 06 83 33 74 66

REFLETS DE SOIE
Lingerie Prêt à porter
108, Av. Gambetta - 75020 Paris
Tél. : 01 43 61 80 99

LE TABLIER ROUGE
restauration dégustation cave à vins
40 rue de la Chine 75020 Paris
01 46 36 18 30
www.letablierrouge.com

OPTIQUE St Fargeau
L'expérience et la qualité au service de votre vue depuis 1987
Mme ATTIA Sandra OPTICIENNE D.E.
SPECIALISTE DU VERRE HAUTE DEFINITION ESSILOR
Visitez notre site : www.optique-saintfargeau.com
6, Place St Fargeau 75020 PARIS • Tél : 01 40 31 86 80 • Métro St FARGEAU

Panic
PRÊT A PORTER FÉMININ
118, rue de Belleville - 75020 Paris
01 43 66 13 09

L'éclat
Fabricant / Joaillier
242 bis rue des Pyrénées - 75020 Paris
Tél. : 01 46 36 01 69
email : Leclat@gmail.com

RESTER AUTONOME À VOTRE DOMICILE
Vous avez besoin d'aide pour votre toilette, vos repas, vos tâches ménagères...
Adhap Services® est là pour vous aider tous les jours de l'année.
Permanence téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24
Tél. 01 48 07 08 07
adhap75d@adhapservices.eu
Adhap services l'aide à domicile
Agrément qualité préfectoral
La présence d'un professionnel, ça change tout...

Centre Auditif Saint-Fargeau
Retrouver le plaisir d'entendre en toute liberté !
Nathalie Giaoui
Audioprothésiste Diplômée d'Etat
40, rue Haxo
75020 Paris
Tél. 01 40 30 17 26
nathalie.giaoui@hotmail.fr
Face au métro Saint Fargeau

DEPIERRE immobilier
71-73, place de la Réunion
75020 PARIS
Tél. 01 43 67 08 08
Fax 01 43 67 04 04
depierre.immobilier@free.fr
L'agence du quartier Réunion
Estimations discrètes et gratuites
Achat - Vente - Location
Votre appartement en vente sur huit sites internet immobiliers ! Qui vous offre mieux ? Comparez!
Adhérent au code de déontologie FNAIM

Vendanges à Belleville

En ce matin pluvieux du 8 octobre, une demi-douzaine d'employés s'activent au Parc de Belleville. Sur une parcelle appelée : «Le Clos des Envierges» une vigne plantée en 1992, cultivée par la Direction des parcs et jardins de la Mairie de Paris, a donné son fruit.
Le moment est venu de vendanger ! Chardonnay et Pinot récoltés, puis pesés seront ensuite acheminés et pressés le jour même à Bercy. Gérard Joubert, maître jardinier, est fier de la qualité des grappes ; elles donneront un vin rosé «l'œil de perdrix». Aurons-nous le plaisir de le déguster ? ■

CÉCILE IUNG

À lire ou relire : «Dans l'Est parisien vins et vignobles» de Jean-Blaise Lombard, dans la rubrique Histoire, du n° 706 de juin 2014.

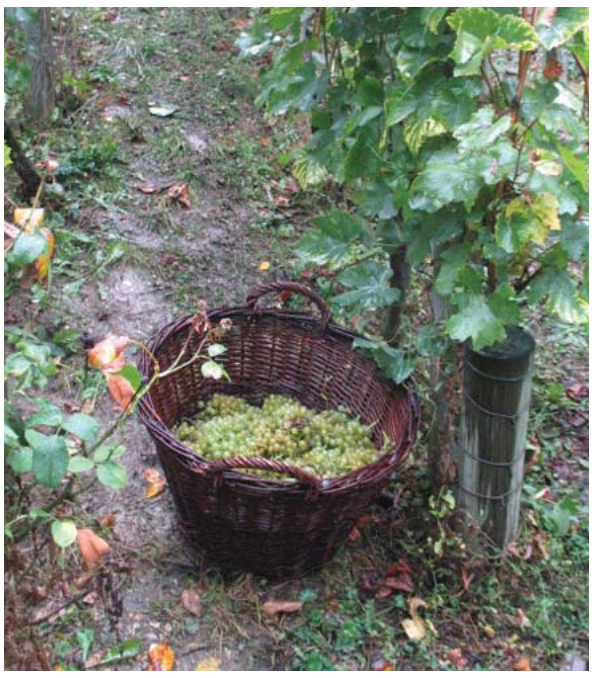

© C.I.

Au Carré de Baudouin

Emprunter une œuvre d'art, comme on emprunte un livre

La troisième Biennale de Belleville qui vient de fermer ses portes au Carré de Baudouin a été l'occasion de faire deux découvertes : la marche urbaine et périurbaine comme expression possible de l'art et, grâce à l'artothèque du rez-de-chaussée, la possibilité d'emprunter une œuvre d'art comme on emprunte un livre.

Comme dans une bibliothèque

«L'artothèque, sur une proposition de Jean-Christophe Arcos et une scénographie de David Ha, en partenariat avec l'Accorderie du Grand Belleville et avec la Délégation à la Politique de la Ville, a proposé le temps de la Biennale un dispositif de prêt d'œuvres d'art contemporain, ouvert à tous,».

Dans un dispositif scénique original et inventif, l'artothèque proposait une cinquantaine d'œuvres d'art à emprunter, pour un essai sur ses propres murs.

Dans cette offre, qui après l'essai pouvait se transformer en achat, il y avait un choix très éclectique allant de la photographie à la peinture en passant par des dessins et des collages.

Les conditions pour l'emprunt se faisaient sous la forme d'un chèque de caution de la valeur de l'œuvre, dans une fourchette allant de 250 à 8 000 euros.

© AMT

Inauguration de la 3e biennale de Belleville
Une scénographie originale imaginée par David Ha

Une opération intéressante

A la moitié du parcours de la Biennale, une quinzaine d'œuvres avaient été empruntées mais au 15 octobre on ignorait encore combien seraient achetées.
Cette opération qui n'est pas évidente à mettre en place est une des premières à avoir fonctionné à Paris.
A la différence des villes de Nantes et de Rennes qui ont une artothèque constituée autour d'un fond artistique propre où les œuvres tournent sur le principe d'un abonnement mensuel, au Carré de Baudouin, les œuvres proposées ont été prêtées par des Galeries sur un temps court.
Au niveau de l'utilisateur peu importent les modalités pratiques, la Ville de Paris devrait mettre la réalisation d'une artothèque pérenne dans ses projets : c'est bon pour l'art et les artistes. ■

ANNE MARIE TILLOY

Portes ouvertes à la MPAA St Blaise

La MPAA (Maison des Pratiques Artistiques Amateurs) installée en octobre 2011 sur le site de l'ancienne Bibliothèque Saint-Blaise a fêté ses trois ans lors d'une journée «Portes Ouvertes» le samedi 11 octobre.

Ce fut une journée riche d'évènements où l'ensemble des activités a été présenté et les inscriptions dans les différents ateliers ont été prises.
La projection du film Airpost, film fantastique sur les transformations de St Blaise, a été particulièrement appréciée.
Des lectures par la Compagnies Pièces Montées et un goûter pour permettre la présentation des activités aux jeunes enfants ont également eu lieu.
Pour clôturer en beauté ces portes ouvertes, un spectacle gratuit, une version déjantée d'Andromaque d'après Jean Racine, a captivé un public attentif.

Entretien avec Romain Colson, responsable de la MPAA

L'Ami : Pouvez-vous nous rappeler ce que recouvre ce terme de MPAA?

Romain Colson : la MPAA (Maison des Pratiques Artistiques Amateur) - ou plutôt le réseau des MPAA - est un établissement public de la Ville de Paris, facilitateur, qui fournit à des amateurs les lieux qui leur sont nécessaires pour se rencontrer entre eux et pratiquer leur art.
Et ce dans des domaines variés comme la danse, la musique, le théâtre, voire les arts plastiques sous forme d'appels à projets.

L'Ami : Comment fonctionne concrètement la MPAA? Comment êtes vous intégré dans le quartier?

Romain Colson : Dès le début, nous avons eu la volonté très forte de nous intégrer dans le quartier. Concrètement cela recouvre deux aspects.

D'une part les ateliers en soirée où les habitants s'investissent. On peut citer les 'Impro-sessions', les ateliers lecture avec 'Felix Libris' ou 'Les Triangles Exquis', et les ateliers enfants.

D'autre part, nous développons des partenariats avec les associations impliquées dans le quartier, comme Soleil Blaise ou Natema. Nous travaillons également avec la Médiathèque, le TMN (Théâtre aux Mains Nues), Air Post. Enfin nous sommes présents sur des événements du quartier :

Saint-Blaise en fête, la fête de quartier, la brocante... nous avons même mis en place notre fête de fin d'année.

L'Ami : Au-delà d'un premier bilan que l'on peut tirer, avez-vous d'autres projets de développement ?

Romain Colson : Je voudrais principalement citer l'ouverture prochaine de deux autres MPAA, l'une aux Halles qui aura vocation à devenir le nœud central de notre réseau et une autre à Bréguet . ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE HEN

© L.H.

Rubrique Copropriété

Suppression progressive des tarifs réglementés de l'énergie

Depuis le 1er juillet 2007, près de onze millions de foyers alimentés en gaz naturel et vingt sept millions en électricité, pouvaient changer de fournisseurs d'énergie et accéder ainsi à de nouvelles offres, mais ils ne pouvaient revenir aux fournisseurs historiques (GDF, EDF) et aux tarifs réglementés. Or prochainement les tarifs réglementés de vente seront progressivement supprimés.

Actuellement coexistent les **tarifs réglementés de vente (TRV)**, proposés par les fournisseurs historiques et fixés par le gouvernement et les **offres de marché**, librement fixées.

Seront concernées par cette suppression les copropriétés dotées d'un chauffage collectif ayant un contrat au tarif réglementé avec un fournisseur historique.

La suppression des tarifs réglementés se fera par étapes selon le type de consommateur

Pour un chauffage collectif au gaz naturel,

-à partir du 1er janvier 2015 pour **les syndicats de copropriété** ou le propriétaire unique d'un immeuble à usage principal d'habitation dont le niveau de consommation **est supérieur à 200 MWh/an**,

-à partir du 1er janvier 2016 pour un niveau de consommation entre **150 à 200MWh/an**.

Pour l'électricité, la fin des tarifs réglementés sera effective au 1er janvier 2016 pour les immeubles dont la puissance souscrite est supérieure ou égale à 36kVA.

Concrètement, **six et trois mois** avant la disparition du contrat au tarif réglementé, le fournisseur a une obligation d'information par courrier de la date d'échéance du contrat.

Le changement de fournisseur doit être voté en Assemblée générale à la majorité de l'article 25.

Sachez anticiper en recherchant la meilleure offre pour garantir la continuité de la fourniture de gaz

Se renseigner sur les offres de marché selon les besoins de la Copropriété (prix fixes ou variables, avec ou sans durée d'engagement, contrats multi-sites etc.) en faisant jouer la concurrence.

Conclure un nouveau contrat à prix de marché avant l'échéance de disparition des tarifs réglementés, (possibilité de quitter à tout moment le contrat au tarif réglementé, sans préavis ni frais).

Conseils pratiques d'aide aux démarches sur le site du ministère de l'économie :

http://www.economie.gouv.fr/daj/conseil-aux-acheteurs" http://www.economie.gouv.fr/daj/con...

La majorité des fournisseurs (historiques et alternatifs) proposent des offres à prix de marché. Liste de l'ensemble des fournisseurs sur le site des pouvoirs publics "http://www.energie-info.fr/pro"www.energie-info.fr/pro

Désormais le contrat de fourniture d'énergie est un contrat qui peut être renégocié régulièrement, afin d'obtenir le meilleur prix pour la copropriété. Ce sera l'occasion d'analyser la consommation d'énergie de l'immeuble, afin d'étudier les moyens de générer d'autres économies. ■

Chantal Bizot

Avec Saint Farge'au Vert

Jardiniers en fête

Plus amical et plus festif que le grand classique de la fête des voisins, fut le pot organisé par les habitants du 52-56 de la rue Saint-Fargeau pour fêter leurs 5 jardinières fleuries de la place sans nom située en face de la Sécurité Sociale.

C'était le samedi 4 octobre, une belle occasion de suivre une association pleine d'idées car après les jardinières qui ne sont qu'une première étape des projets de Saint Farge'au Vert, on peut penser que le mur mitoyen avec les services de l'eau de Paris sera prochainement végétalisé.

Il est d'ailleurs le premier projet de mur végétalisé dans le sondage organisé par la Mairie du 20e auprès des habitants dans le cadre des actions liées au budget participatif.

Une association riche en réalisations « vertes » à venir

Après le fleurissement de leurs jardinières et des pieds d'arbre de la place, Saint Farge'au Vert, envisage de déchaîner son énergie pour la réalisation d'un square de 2000 m² qui s'installerait à l'emplacement des emprises actuelles de la voirie et des espaces verts de la Ville de Paris qui devraient prochainement se libérer aux 48 bis et 48 ter de la rue Saint-Fargeau. Et, dans un avenir plus lointain, Saint Farge'au Vert rêve d'un Musée de l'eau dans le pavillon qui sert actuellement de bureaux au personnel du réservoir de Ménilmontant : le Pavillon de l'eau de l'avenue de la Porte de Versailles est loin et l'histoire de l'eau du 20e et de l'Est parisien mérite bien son musée !

En attendant la mise en œuvre de tous ces beaux projets, l'association qui est très investie dans la vie du quartier envisage une matinée « crêpes » autour de la cuisine mobile de la Maison des Fougères qui mérite elle aussi d'être connue. ■

Anne Marie Tilloy

Réunies devant une de leurs jardinières, les mains vertes de l'association.

Lancement des Conseils de Quartier

Lancement des Conseils de Quartier

L'AMI vous a présenté dans son numéro précédent les grandes évolutions autour de la démocratie participative à travers un entretien avec Frédérique Calandra et Florence de Massol.

Les nouveaux concepts se mettent en place concrètement. Les 7 conseils de quartier qui composent notre arrondissement seront prochainement constitués.

Un noyau de conseillers tiré au sort.... Ils seront composés de la façon suivante :

- 26 habitants tirés au sort sur les listes électorales
- 12 habitants tirés au sort sur les listes de volontaires
- 4 habitants volontaires parmi les étrangers non-communautaires

La limite maximale pour exercer le rôle de conseiller de quartier est fixée à 6 ans. Aussi, ceux qui ont exercé ce rôle depuis plus de 6 ans ne pourront être conseillers de quartier.

Les associations exerçant sur le territoire une mission dite de service public sont membres de droit des conseils de quartier (centres sociaux, centres d'animation, établissements d'enseignement, hôpitaux... . Un membre de l'association devra être désigné pour représenter la structure.

.... mais un Conseil ouvert à tous

Toutefois, il est important de noter que tous les habitants peuvent et sont invités à participer aux conseils de quartier qui est une instance ouverte à toutes et à tous. Ainsi tous les anciens conseillers de quartier pourront participer de droit puisque cette instance reste ouverte à toutes et à tous. Détenteur d'un savoir que les nouveaux conseillers de quartier vont acquérir avec le temps, ils pourront ainsi assurer une parfaite continuité de l'instance. En outre un programme de formation tant théorique que pratique sera élaboré et proposé à chacun

Le calendrier des prochains grands rendez-vous :

- Tirage au sort sur les listes électorales : Mardi 21 octobre // Salle des Mariages // Dès 9h30
- Rencontre entre anciens conseillers de quartier et habitants autour de l'exposition consacrée à leurs réalisations : mercredi 12 novembre // Hall de la Mairie // Dès 18h30
- Date limite d'inscription sur les listes des volontaires : samedi 15 novembre
- Date du tirage au sort sur les listes de volontaires : samedi 22 novembre // Salle du Conseil // 10h00
- Journée de lancement de la démocratie locale avec les nouveaux conseillers de quartier : Samedi 13 décembre // Salle des Fêtes // Dès 9h30. ■

François Hen

PFG
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
SERVICE FUNÉRAIRE
SPÉCIALISTE DES SERVICES FUNÉRAIRES, AVANT, PENDANT ET APRÈS LES OBSÈQUES
• ORGANISATION D'OBSÈQUES
• CONTRATS DE PRÉVOYANCE FUNÉRAIRES
• CONCEPTION ET ENTRETIEN DE MONUMENTS
7j/7 24h/24
PFG
2 avenue du Père Lachaise - 75020 Paris
Tél. 01 40 33 83 70 - www.pfg.fr
OGF - SA au capital de 40 904 385e - Siège social 31, rue de Cambrai 75019 PARIS - RCS PARIS 542 076 799 - Habilitation 12-75-001

ALEXI 20e
Produits Grecs et Libanais
Traiteur et plat à emporter
21, rue de Bagnolet - 75020 PARIS
Tél. 01 43 48 87 87
Métro : Alexandre-Dumas

PLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE
Ets MERCIER
Tél. 01 47 97 90 74
21 bis, rue de la Cour-des-Noues

M. et Fils
Entreprise Générale de Bâtiment
57 bis, rue de la Chine
75020 Paris
Tél. :01 47 97 78 03
Fax :01 47 97 78 24
GSM : 06 71 60 20 62
Antonio MARTINS

Jacques Fabrice
Chaussures
Hommes, Femmes, Enfants
Confort pour pieds sensibles - Grandes largeurs
85 bis, avenue Gambetta - 75020 PARIS
Tél. : 01 46 36 01 90

Ecole - Collège privés mixtes Saint-Germain de Charonne
Frères des Écoles Chrétiennes
Sous contrat d'association
Du CP à la 3e
Classe d'adaptation ouverte - Classes bilangues - Section européenne anglais
Options Latin - Grec - Ateliers artistiques - Théâtre
3, rue des Prairies, 75020 Paris
Téléphone : 01 43 66 06 36 - www.charonne.eu

N.D.L
Notre Dame de Lourdes
Etablissement catholique d'enseignement privé, associé par contrat à l'État
École maternelle et élémentaire
CLIS Autisme
Collège - Classes européennes
Association sportive
16, rue Taclet - 75020 Paris
Tél. : 01 40 30 33 75
Courriel : secretariat@ndl75.fr

En vue du budget 2016

Reprise des marches exploratoires

Le budget participatif espaces publics (voirie, parcs et jardins) du 20e redémarre dans cette nouvelle mandature.
Il s'agit de gérer les priorités entre les différents projets possibles pour le budget de la Ville de Paris dévolu à l'arrondissement.
Le 16 septembre une réunion publique a permis aux élus du 20e et aux responsables des services techniques de présenter l'état des lieux pour le budget 2014 en cours et les projets retenus pour 2015.
Il s'agit d'un processus qui s'étend sur trois ans; ainsi, pour les opérations qui seront réalisées sur le budget 2016, le processus vient de démarrer, avec des marches exploratoires dans chaque quartier.

Quartier Belleville*

La marche exploratoire de Belleville a eu lieu le 24 septembre. Pendant plus de deux heures, une trentaine d'habitants, d'élus, de chargés de mission, et de fonctionnaires des services de la voirie, des espaces verts, et de la propreté ont traversé le quartier avec comme point de départ la place des Grande Rigoles.
En effet, pour cette nouvelle mandature, les limites des quartiers ont été modifiées dans un souci de rationalisation. Ainsi Belleville, qui s'arrêtait à la rue des Pyrénées, s'étend désormais jusqu'à la rue Pelleport. De même, le quartier des Amandiers va maintenant jusqu'à la rue des Pyrénées. Le résultat sera un meilleur équilibre des territoires en termes de superficie, voire de nombre d'habitants.
On démarre donc place des *Grande Rigoles*, où Renaud Martin, adjoint chargé de la voirie, explique que le dispositif **« Paris Respire »**, qui existe déjà dans des arrondissements centraux, sera étendu à l'ensemble de Paris. Pour le 20e, l'un des secteurs étudiés est celui de cette place, et surtout de la rue du Jourdain. Il s'agit de fermer des rues à la circulation automobile le dimanche pour faciliter la circulation piétonne et cycliste, en faire un lieu de rencontres, voire d'animations.
On repart vers la rue de l'Ermitage et le passage Fernand Raynaud. Florence de Massol, première adjointe, revient sur l'avancement du projet sur la parcelle Kemmler, qu'elle aimerait qu'on désigne comme la **« forêt Kemmler »**, tellement la présence d'arbres sur cette friche industrielle est significative. Elle rappelle que la parcelle a été acquise par la Ville non sans mal, grâce à l'insistance des habitants, et que l'atelier-usine, côté rue Ermitage, a été démoli à l'été 2013 Des visites ont eu lieu avec la paysagiste chargée d'imaginer le futur aménagement du terrain. De nombreuses contraintes pèsent sur ce lieu, très en pente et au sous sol instable. Il faudra attendre 2017 pour l'ouverture du jardin.
Quant à la rue de l'Ermitage elle même, dont la réfection fait l'objet de demandes récurrentes du conseil de quartier, Renaud Martin indique que c'est désormais une priorité, mais avec un phasage nécessaire pour tenir compte des travaux à prévoir sur la parcelle Kemmler. Dans l'intervalle on pourra réfléchir à la réalisation d'une proposition des habitants : la création d'un rail à vélos dans l'escalier pour faciliter la vie des cyclistes.
Le passage Mare-Cascades, objet de conflit entre habitants et Paris Habitat qui refuse toujours d'ouvrir le passage aux riverains.
Les élus affirment leur soutien à l'ouverture de ce passage mais estiment que la demande des habitants ne pourra aboutir sans une nouvelle et forte mobilisation; en particulier en utilisant le nouveau dispositif de pétition publique mis en place par la Ville de Paris.
Quant à la rue des Cascades qui n'a plus de commerces, des habitants déplorent le manque d'éclairage, d'autant plus problématique qu'ils ont parfois un sentiment d'insécurité dans cette voie.
Place Henri Krasucki : lorsque cette place a été aménagée, les pompiers ont exigé une certaine largeur de chaussée, réduisant le rond point central au seul pied d'arbre, mais sa mise en œuvre est obérée par le stationnement sauvage permanent autour de ce rond point trop petit.
La Mairie convient que la situation actuelle est intenable, et s'engage à trouver une solution au cours de la mandature.
Au carrefour Couronnes-Henri Chevreau des excès de vitesse mettent en péril les piétons, et notamment les jeunes fréquentant les écoles et le collège voisins. Si un ralentisseur est impossible du fait des contraintes réglementaires, on peut prévoir l'installation d'un coussin berlinois, une partie surélevée au centre de la voie.
On continue la descente jusqu'à la place Maurice Chevalier, puis on arrive enfin *boulevard de Belleville*, qui fait l'objet d'un travail de longue date du conseil de quartier pour réclamer son réaménagement. Les élus font savoir qu'ils ont œuvré pour inscrire un tel projet dans le Plan Pluriannuel des Investissements pour Paris pour la mandature actuellement en cours de discussion et qui sera prochainement arrêté.

Et beaucoup d'autres projets

D'autres projets restent en cours à Belleville qu'ils relèvent ou pas du budget participatif : l'aménagement multi-usage de la place Alphonse Allais, celui de la rue de Belleville , de la parcelle du 57 rue Piat, la construction d'une crèche dans le bas-Belleville, etc.

Quartier Gambetta

Une vingtaine de participants se sont retrouvés le jeudi 2 octobre devant le collège Mendès-France. Accompagnés par le Principal du collège ils ont découvert le magnifique espace de deux hectares de verdure, qui encadre les bâtiments du collège. Le trajet de la marche prévoyait deux pôles : espaces verts et voirie.

Espaces verts

Rues Stanislas Meunier et Maurice Berteaux, des arbres et arbustes vont être plantés de façon à protéger de la chaleur les riverains qui, souvent, ne partent pas ou peu pendant l'été. L'évapo-transpiration des végétaux permet en effet d'abaisser de façon non négligeable la température environnante. Les trottoirs sont suffisamment larges pour permettre cette installation sans trop de problèmes. Le bas de l'escalier menant au jardin partagé "la terrasse du T3" est déjà agrémenté de bacs et de plantes qui réjouissent les riverains, car cela limite considérablement les projections humaines masculines particulièrement fréquentes à ce niveau .

© M.F.H.

Voirie

Le carrefour Capitaine Ferber-Alphonse Penaud-Lieutenant Chauré-P. Mouillard a été réaménagé cet été, mais le résultat n'est pas pleinement satisfaisant, car son efficacité pour réduire la vitesse des véhicules n'est pas démontrée.
La demande d'enlèvement des pavés pour diminuer le bruit ne reçoit pas un accueil enthousiaste, car ce quartier est valorisé par son attrait touristique et ses atouts authentiques; les pavés en font partie.
L'inversion du sens de circulation de la rue du lieutenant Chauré sera étudiée par un groupe de travail dans la réflexion globale qui aura lieu sur la Campagne à Paris dans son ensemble.
La rue Bretonneau est caractérisée par la présence de deux écoles face à face.
Les locaux de ces deux établissements accueillent un nombre maximal d'enfants.
Il est donc envisagé, outre la surélévation des bâtiments intérieurs, de rendre piétonnière cette partie de la rue qui pourrait servir d'espace commun pendant les récréations et d'aire de jeu ou de promenade aux autres heures.
Enfin la Mairie de Paris a lancé une étude sur la restructuration globale des trajets de bus (avec la RATP et AUT).
Le quartier des Fougères est, bien évidemment, concerné. D'autre part, le plan vélo de la Ville de Paris pourrait comprendre une piste cyclable avenue Gambetta dans le sens de la montée.
La marche s'achève rue Pelleport où une parcelle de l'APHP pourrait devenir un jardin partagé. ■

Marie-France Heilbronner

* Extraits du compte-rendu dressé par les membres de l'ancien Conseil de quartier, que nous remercions chaleureusement.

Conseil d'arrondissement du 18 septembre et du 9 octobre

La "biffe", le "bio", le contrôle des dépenses

Opposition renouvelée entre les riverains excédés par la reprise des ventes sauvages sur la place, et Danielle Simonet (Front de Gauche) qui demande à nouveau qu'un espace soit mis à la disposition des "biffins" pour pouvoir procéder à ces ventes, seules à même de leur assurer des ressources pour vivre.

Non aux ventes sauvages Porte de Montreuil

Le vœu du Front de gauche est intitulé : «droit à la biffe». La maire s'oppose à ce retour des «ventes sauvages», Porte de Montreuil. Par ailleurs, les crédits d'investissements manquent pour améliorer encore la disposition de cette place.

Vers une alimentation plus « écologique » dans les cantines scolaires

Lancement d'une grande opération d'amélioration de l'approvisionnement des cantines scolaires. Le souhait d'un recours au «bio» et aux circuits plus courts entre maraîchers d'Île-de-France et Caisse des écoles, s'inscrit, selon la Maire, dans une visée plus large, pour modifier l'approvisionnement alimentaire du 20e en vue d'une part accrue du "bio", ou du moins d'une alimentation plus saine. Vu l'importance économique de la Caisse des écoles, au niveau de Paris, il y aurait une portée plus qu'anecdotique à l'opération si ce projet avance.

L'opposition veut « mieux contrôler »

Les élus de l'opposition n'arrivent pas à voir comment contrôler et mesurer l'importance des crédits accordés aux associations les plus diverses par la Mairie d'arrondissement. Julien Bargeton leur explique les procédés au plan légal et de contrôle qui s'imposent tant aux associations qu'aux élus. La Maire et les élus de la majorité les invitent, non sans une certaine ironie, à se mettre au contact de la vie des quartiers pour comprendre la vie des associations.
Cette verve de la majorité s'explique notamment par la coïncidence entre cette remise en cause de l'attribution des crédits et l'intervention d'Atanase Périfan sur le vote d'une subvention de 1 500 euros à "Autrement".
Le texte de la délibération remise aux élus présente cette petite association engagée depuis 1994 à Belleville-Ménilmontant. "Autrement" offre un lieu de rencontre entre jeunes et organisations non gouvernementales humanitaires. Les bénévoles d'Autrement agissent auprès de personnes en grande précarité. Au-delà de la réponse aux besoins primaires, les usagers d'Autrement cherchent un lieu de socialisation. C'est en même temps une action «modeste», mais très ancrée dans les difficultés réelles du quartier.
Le choix de l'opposition de poser la question du contrôle financier à cette occasion est en décalage avec les sommes engagées.
En effet lors de ce même Conseil, les subventions en faveur des crèches et autres garderies atteignent des montants très élevés : le total des 13 subventions proposées au vote atteint 3 223 114 euros.
Ce débat est cependant remarquable : une opposition démocratique recherche ses marques, face à une majorité jusque là seule en piste pour gérer l'arrondissement. Mais, comme cela a été rappelé, les règles de contrôle des deniers publics s'imposent et aux associations qui sollicitent les deniers municipaux, et aux élus qui sont appelés à juger de l'opportunité de ces demandes en fonction des crédits dont ils sont responsables. ■

La politique de la ville, les marchés et le sport

Politique de la ville, marchés alimentaires, horaires d'ouverture des terrains de sport

Avant d'ouvrir les débats, Frédérique Calandra a dressé un bilan positif de la consultation sur le budget participatif, qui est la part des dépenses communales sur laquelle les habitants sont consultés.
Elle a estimé très satisfaisants le nombre et l'âge moyen (32 ans) des participants au vote.
Elle note aussi l'intérêt soulevé par les «marches exploratoires» effectuées dans les différents quartiers pour repérer les modifications souhaitées en matière d'urbanisme.

Politique de la ville

La «politique de la ville» vise principalement les actions tendant à renforcer la cohésion sociale.
Elle concerne donc en priorité les quartiers où cette cohésion est menacée, notamment en raison d'une concentration de difficultés économiques ou sociales.
Cette politique s'appuie sur l'action d'associations implantées dans les quartiers en question.
Virginie Daspet, en charge de cette politique, rappelle que le projet actuel a été établi par la ville l'an dernier.
Les subventions proviennent de la Région.
Cette fois, deux secteurs sont particulièrement concernés : les Amandiers-Panoyaux, d'une part, et le secteur allant de la Porte de Montreuil jusqu'à Fougères Porte des Lilas, d'autre part.
Les critères retenus sont au nombre de 4 : accompagnement des jeunes comme acteurs de leur vie et de leur quartier, prévention des difficultés entre secteurs d'habitat social et les autres secteurs, lutte contre l'isolement et la précarité des personnes, consolidation des démarches facilitant l'accès à l'emploi.

Les marchés alimentaires

Paris compte 71 marchés alimentaires «découverts», c'est-à-dire hors de halles fixes.
Au 31 décembre 2013, 1251 commerçants y étaient abonnés et 2303 disposaient d'une carte de commerçants «volants».
La délégation de service public par laquelle ces marchés sont gérés arrive à échéance le 31 décembre 2014, après 6 ans de fonctionnement. Elle a donné globalement satisfaction.
La présentation des déchets à la collecte et le nettoyage des marchés sont des points clés pour la nouvelle délégation.
Le développement durable est en effet une préoccupation majeure de Paris. Le tri des déchets devra respecter les obligations légales de tri des bio-déchets.
Il sera demandé aux gestionnaires de contacter des associations pour développer la récupération des invendus en vue de leur distribution aux personnes en difficulté.
Il sera aussi demandé de remplacer les sacs plastiques par des emballages en papier.
Il a été enfin envisagé de développer le paiement par carte pour réduire la part monétaire des paiements.

Sport : horaires d'ouverture étendus

Le conseil a voté l'extension des horaires d'ouverture des terrains de sport municipaux.
Cette mesure a pour objet de faciliter la pratique du sport pour les personnes dont les horaires de travail réduisent leurs possibilités de la pratique sportive.
A remarquer l'opposition du parti de gauche, qui souhaite que soit d'abord obtenu l'accord du personnel de ces terrains. ■

JEAN-MARC DE PRÉNEUF

Deux hôpitaux du 20e à l'honneur dans la presse !

Ma santé, j'en prends soin

DOSSIER PREPARE PAR JOSSELYNE PEQUIGNOT AVEC LA PARTICIPATION DE PIERRE PLANTADE.

En un siècle, l'espérance de vie d'un Français à la naissance est passée de 50 à 82 ans. Notre pays s'est doté progressivement d'une politique de santé dont les conséquences se sont révélées positives. Comment prendre soin de sa santé ? Tel est l'objet de notre dossier qui vous présente la face « lourde » des dispositifs du 20e, celle des hôpitaux et des centres de soins et vous donne toutes les informations pratiques. Les aspects plus disséminés de la médecine de ville feront l'objet d'une découverte ultérieure.

La santé en France : qualité et accessibilité

La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) a pour objectif d'établir une offre de soins de qualité, accessible à tous et satisfaisant à l'ensemble des besoins de santé. Cette loi vise quatre objectifs :

- offrir un accès aux soins pour tous, sans discrimination, et une meilleure visibilité sur l'activité des différents établissements,
- clarifier l'offre de soins sur le territoire de santé et l'amélioration de la coordination des soins,
- renforcer la lutte contre le tabagisme et les conduites à risques d'alcoolisation massive des jeunes,
- offrir une proximité renforcée avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux.

Quelques données statistiques

(Sources : OCDE, 2014).

En 2011 (chiffres INSEE), la somme consacrée à la consommation de soins et biens médicaux s'élève à 180 milliards d'euros. En 2012, les dépenses de santé représentent 11,6 % du PIB, c'est-à-dire deux points de plus que la moyenne des pays de l'OCDE (9,3 %). La France occupe le troisième rang en termes de dépenses de santé, après les Etats-Unis (16,9 %) et les Pays-Bas (11,8 %), mais avant la Suisse (11,4 %) et l'Allemagne (11,3 %). 77 % de ces dépenses sont financées par des fonds publics.

L'état de santé de la population et les facteurs de risques

En 2012, l'espérance de vie à la naissance en France est de 82,1 ans, ce qui correspond à deux années de plus que la moyenne des pays de l'OCDE. La proportion d'adultes qui fument quotidiennement a diminué, au cours de la dernière décennie, passant de 27 % en 2000 à 24 % en 2012, mais reste au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Les problèmes d'obésité ont considérablement augmenté en France comme dans la plupart des pays de l'OCDE. Dans notre pays, le taux d'obésité dans la population adulte est passé de 9 % en 2000 à 14,5 % en 2012. Cet accroissement des phénomènes d'obésité renforce les risques de contracter certaines pathologies chroniques comme le diabète et les maladies cardiovasculaires et contribue à la hausse des dépenses de santé.

Les évolutions du système de santé

Le vieillissement de la population et l'évolution des pathologies (chroniques, mentales, infectieuses...) se traduisent par une demande de soins différente de la part des publics accueillis. Les attentes des usagers en matière de qualité et de sécurité des soins et d'individualisation de la prise en charge se renforcent. Le patient est, par ailleurs, de plus en plus acteur de sa santé.

Pour plus de renseignements : http://ameli.fr

TENON : un hôpital d'excellence dans l'Est parisien

Etablissement public de santé, l'hôpital Tenon fait partie du second groupe hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP), qui comprend Saint-Antoine, Rothschild et Trousseau. Situé au cœur du 20e arrondissement, près de la place Gambetta, c'est un centre de référence pour de nombreuses spécialités médicales et chirurgicales de court séjour pour adultes.

L'hôpital, dont la construction a débuté en 1870, a ouvert en 1878, sous le nom d'hôpital de Ménilmontant. En février 1879, lui a été attribué le nom de Jacques René Tenon, chirurgien du XVIIIe siècle qui en avait donné les principes de construction.

Depuis, il s'est agrandi, restructuré et modernisé. Ouvert en 2012, le bâtiment Meyniel dédié à l'accueil des urgences, chirurgie, anesthésie réanimation et imagerie concrétise cet important projet de modernisation.

L'hôpital reçoit principalement des habitants du 20e, mais aussi du 19e, du département de Seine-St-Denis, voire de toute la France, vu sa réputation d'excellence.

Une structure en plein essor

D'une capacité de 568 lits, de 66 places d'hôpital de jour et de 12 lits de dialyse, l'hôpital a effectué 82 642 hospitalisations et 217 582 consultations en 2013. Plus de trois mille professionnels y travaillent.

Souvent lieu de premier accueil, l'important service des urgences reçoit environ 45 000 personnes par an, avec une

© Josselyne Péquignot

progression de 13 % depuis l'ouverture du bâtiment Meyniel. La nouvelle organisation mise en place, il y a deux ans, avec également l'arrivée d'un nouveau chef de service, a permis une amélioration de la prise en charge des patients. La maternité actuelle a vu naître, en un an, 2 700 enfants. Les objectifs pour 2015 sont, d'une part, d'atteindre 3 500 naissances, car c'est un vrai besoin pour l'arrondissement, et d'autre part, de rénover la maternité afin d'accueillir les futures mamans dans des conditions de confort meilleures, en offrant notamment à toutes des chambres individuelles.

Deux lauréats à l'honneur dans le 20e !

Réalisé chaque année, le classement des hôpitaux, effectué par le journal le Point, tente d'évaluer la qualité des soins des structures hospitalières françaises publiques ou privées. Dans le palmarès 2014 (21 août), les deux grandes institutions de l'arrondissement se retrouvent à des niveaux enviables. Au tableau d'honneur des 50 meilleurs hôpitaux, toutes spécialités confondues, Tenon se classe 43e et les Diaconesses-Croix-St-Simon 47e. Dans certaines spécialités, ils occupent même les premières places.

Tenon

- Incontinence urinaire et calculs urinaires : 1er
- Glandes salivaires : 3e

Diaconesses-Croix-St-Simon

- Prothèse de hanche et hernies abdominales : 1er
- Chirurgie du pied ; prothèse du genou ; proctologie ; vésicule biliaire : 2e
- Incontinence urinaire : 4e

Un centre de référence pour certaines spécialités

On trouve à Tenon la plupart des spécialités médicales ou chirurgicales ; certaines sont particulièrement réputées :

- pôle uro-néphrologie, comprenant des secteurs de transplantations rénales et de dialyse ainsi que d'urologie, avec une spécialisation sur l'incontinence urinaire, les troubles de la prostate et les calculs rénaux. Egalement un service de neuro urologie, quasiment unique en France.
- pôle pneumologique, thoracique et ORL, avec une orientation cancérologique très forte et un centre SOS pneumothorax.
- pôle gynécologique, qui a mis en place une organisation du dépistage du cancer du sein en un jour, avec une activité de chirurgie plastique et réparatrice
- service de médecine infectieuse et tropicale avec la prise en charge du VIH et des maladies tropicales. Egalement une spécialisation dans le traitement de la drépanocytose (maladie génétique héréditaire qui se caractérise par l'altération de l'hémoglobine, protéine assurant le transport de l'oxygène dans le sang) ; cette maladie, très fréquente en Afrique subsaharienne, concerne un certain nombre d'habitants migrants du 20e.

Un réseau au service des malades

Psychiatrie

Pour le 20e, l'établissement public de santé Maison-Blanche, situé 129 rue d'Avron, est l'un des quatre établissements parisiens spécialisés en psychiatrie. Cette unité d'accueil et d'hospitalisation dispose de 121 lits répartis selon les secteurs, Belleville, Ménilmontant et St Blaise. Il s'agit de psychiatrie d'adultes uniquement.

Une nouveauté à l'hôpital Tenon : un réseau social « my hospi friends » a été créé pour les malades hospitalisés. C'est une plate-forme informatique qui permet de se divertir sur des forums (cinéma, mode, football, cuisine...), mais aussi de faire des rencontres virtuelles avec d'autres malades. Une façon agréable de réduire l'isolement en échangeant autour de leur passion.

Hôpital Tenon : 4, rue de la Chine
Tél : 01 56 01 70 00 Site internet : http://tenon.aphp.fr

© Josselyne Péquignot

Croix-Saint-Simon : performance et proximité au service de tous

Marie de Miribel naît en 1872. Sa rencontre avec l'abbé Gibergues va changer sa vie. Bouleversée par la pauvreté, le nombre de malades à secourir et l'insalubrité des logis, elle va s'occuper des victimes de la tuberculose, du cancer et de la mortalité infantile. En 1912, elle fait construire l'hôpital de la Croix-St-Simon et est surnommée « la sainte du quotidien ».

Un établissement, deux sites

Géré par une association loi 1901, le groupe hospitalier Diaconesses Croix-St-Simon (fusion réalisée en 2003) est un hôpital privé à but non lucratif qui a le statut d'un Etablissement de santé privé d'Intérêt collectif (ESPIC). Hôpital de proximité avec 300 lits et plus de 1 000 salariés, il est réparti sur deux sites : l'hôpital de la Croix-St-Simon, appelé site d'Avron, et l'hôpital des Diaconesses, appelé site de Reuilly, dans le 12e arrondissement.

Une activité intense sur le site d'Avron

Le nouveau bâtiment d'hospitalisation, construit sur le site d'Avron, a ouvert progressivement depuis deux ans. Les urgences ont été inaugurées en juin 2012 et l'ensemble du bâtiment en juin 2014. Sur ce site l'activité est intense (22 000 hospitalisations, 100 000 consultations et près de 20 000 urgences) et devrait encore s'accroître avec le fort développement de la prise en charge ambulatoire. L'offre de soins riche et performante est répartie en trois grands pôles :

- locomoteur, avec notamment la chirurgie orthopédique ; le site d'Avron est l'un des plus performants en France pour les prothèses de la hanche et la chirurgie du pied et des genoux ; environ 1 200 interventions par an ; c'est également un centre de référence national pour les infections articulaires et des os,
- chirurgie digestive et gastro-entérologie, avec, entre autres, la proctologie médico-interventionnelle,
- médecine interne et rhumatologie qui comprend notamment un centre de référence pour la prise en charge de la maladie de Fabry (maladie génétique)

En outre le service d'oncologie (2e en France en dehors des sites spécialisés) et, plus particulièrement, le traitement des cancers du sein, qui est actuellement aux Diaconesses, rejoindra le site d'Avron courant 2016. La maternité restera sur le site de Reuilly

La maternité, de type 1 (cf. encadré ci-contre) réalise 2 400 accouchements par an ; le centre de procréation médicalement assistée(PMA) ainsi que l'unité de soins palliatifs (fin de vie), resteront sur le site de Reuilly.

Continuité du lien ville-hôpital

Le groupe a mis en place des partenariats dans les domaines suivants :

- Maison médicale de garde à l'hôpital des Diaconesses : elle assure des consultations urgentes pendant les horaires de fermeture des cabinets médicaux. Ces consultations sont effectuées par des médecins généralistes qui ont leur cabinet dans le secteur.
- Hospitalisation à domicile (HAD) rattachée à l'œuvre de la Croix-St-Simon : c'est une alternative à l'hospitalisation traditionnelle qui prend en charge les patients de tous âges atteints de pathologies graves ou aigües, en lien avec leurs médecins traitants.

Hôpital de la Croix-St-Simon
125, rue d'Avron, Tél : 01 44 64 16 00
Site internet : www.hopital-dcss.org

Maternité

Les maternités ne sont pas sectorisées. Vous pouvez choisir d'accoucher dans le 20e, dans un autre arrondissement, voire en banlieue. Deux questions à se poser avant d'effectuer un choix :

- « Je souhaite accoucher où ? »
- A l'hôpital : prise en charge 100 % des frais d'accouchement ; le dispositif médical sur place est important mais le temps d'attente est parfois long pour les consultations.
- En clinique conventionnée : même prise en charge ; le confort est souvent meilleur, mais, en cas de complication, vous et/ou le bébé risquez d'être transférés à l'hôpital public.
- En clinique non conventionnée : les frais sont remboursés à 100 % mais sur le tarif de base de la sécurité sociale. Les coûts restant à votre charge (dépassement d'honoraires, frais pour confort personnel) sont généralement très élevés et vous devrez en faire l'avance.
- « Quel est le niveau d'équipement de la maternité ? »

En France les maternités publiques ou privées sont classées en 3 niveaux.

- Niveau 1 : accueillent les mamans dont la grossesse est sans risque soit à priori 90 % ; adaptée pour des nouveaux-nés à terme, elles n'ont pas de service de néonatalogie.
- Niveau 2 : recommandées dans le cas de grossesses gémellaires par exemple, elles ont un service de néonatalogie et, pour certaines d'entre elles, un service de soins intensifs.
- Niveau 3 : réservées aux grossesses à risque élevé, notamment de prématurité, ou présentant des maladies ou des malformations graves ; service de réanimation adulte et néonatale, de soins intensifs et de radiologie interventionnelle.

L'hôpital Tenon, seule maternité de l'arrondissement, est classé en niveau 2.

Pour en savoir plus : RV à la mairie !

Un site et un guide dédié :

- site internet www.mairie20.paris.fr ; dans la rubrique santé, vous trouverez toute l'offre de soin de l'arrondissement et les numéros utiles.
- guide pratique du 20e arrondissement (2014), édité par la mairie ; à la rubrique « vie quotidienne », 32 pages sont consacrées à la santé. Pas moins de 1000 professionnels y sont référencés avec leurs coordonnées.

Des journées à thèmes :

- sida (participation au « Sidaction »),
- cancer du sein (« Belleville Rose »),
- sexualité (« café capote »),
- journée mondiale de la vue,
- nutrition (stand sur les marchés) avec, plus particulièrement, un travail de prévention du surpoids et de l'obésité qui touche près d'un enfant sur 6 en CE2 à Paris. Une éducation à la santé dès le plus jeune âge associe les familles, l'école, les structures d'accueil, les associations locales et sportives.

EHPAD Alquier-Debrousse : un lieu de vie pour personnes âgées dépendantes

Au cœur de la ville, entourée d'un vaste jardin, la résidence Alquier Debrousse est l'un des onze établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), gérés par le centre d'action de la Ville de Paris. Seul établissement de ce type dans le 20e arrondissement, il reçoit en priorité les Parisiens qui ne peuvent plus vivre de façon autonome et qui souhaitent bénéficier de structures collectives adaptées à leur état de santé. D'une capacité d'accueil de 325 places, dont 114 en unités protégées (maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés), réparties en 303 chambres individuelles et 11 chambres doubles, la résidence comprend trois pavillons : Bach, Mozart et Chopin. Plusieurs types d'accueil sont proposés : à la journée (au sein de l'accueil de jour de la rue des Balkans), en hébergement temporaire ou de façon permanente. L'âge moyen des personnes accueillies est de 85 ans avec, actuellement, huit centenaires dont un de 103 ans. Une équipe médicale et paramédicale assure une surveillance 24h/24. Un personnel attentif et qualifié permet un accompagnement de tous les instants.

Sérénité, animation et bien-être

Dès l'entrée dans la résidence, il règne une atmosphère de calme et de sérénité, mais aussi d'animation autour et pour le bien-être des résidents. Un patio arboré, aménagé avec des bancs et des tables, permet de lire, de goûter ou de se réunir pour fêter un événement. Au-delà des espaces collectifs (cafeteria, bibliothèque, salle d'animation, de cinéma, salon de coiffure), des ateliers thérapeutiques aident à maintenir une activité physique (danse thérapie, gymnastique douce, yoga...), ou à entretenir la mémoire (théâtre, musique, chant...).
Depuis peu, un atelier d'art floral a été créé et les bouquets faits par les résidents décorent joliment l'accueil et les couloirs de l'EHPAD. L'établissement a ouvert une boutique en partenariat avec la Régie St Blaise, où l'on peut se procurer des produits de confort et de bien-être mais aussi, deux fois par semaine, des fruits ou des viennoiseries. Tout ceci permet de garder une certaine autonomie.

Un centre de santé et des activités pour renforcer le lien social

Offre de soins complémentaire pour les résidents, un centre de santé et de gérontologie est intégré à l'EHPAD. Véritable dispensaire de quartier, il est ouvert à tout public et donne la possibilité de consulter sur rendez-vous médecins, dentistes, kinésithérapeute, pédicure ou psychologue. Une halte galerie est également installée dans la résidence. Les enfants rencontrent les personnes âgées, ce qui entretient le lien entre les générations.
Des bénévoles viennent régulièrement proposer des ateliers divers : sorties et voyages, lecture... Un marché de Noël est organisé chaque année : quel plaisir de pouvoir acheter pour ses petits-enfants des cadeaux personnalisés !
Sorties shopping à Auchan, en bateau-mouche ou à la médiathèque Marguerite Duras... autant d'activités qui tissent le lien social et permettent aux personnes âgées de rester intégrées dans la ville et dans la vie.
EHPAD Alquier-Debrousse
1, allée Alquier Debrousse, Tél : 01 43 67 69 69
Site internet : www.casvp-ehpad-alquierdebrousse@paris.fr

Témoignage

A l'hôpital, des « incontournables » !
Usager à plus d'un titre de nos grands hôpitaux parisiens, j'y ai découvert des mondes variés.
Les bâtiments, tout d'abord : s'y entrecroisent monuments historiques, pavillons d'après-guerre ou bâtisses en verre toutes récentes. Difficile de s'y retrouver si l'on ne suit pas les parcours rouge, bleu ou jaune. Avec un peu de patience ou d'habitude, on approche du point de passage incontournable, **les admissions et les caisses.**
Là, il est parfois nécessaire de faire preuve de patience, autrement dit faire la queue et ne pas oublier les documents indispensables à la prise en charge. Comme les procédures se complexifient juridiquement, quand j'observe un fonctionnaire au fait de toutes les subtilités d'un dossier d'admission préopératoire, je suis admiratif.
Vient alors le temps de **la consultation** (le retard reste raisonnable !), puis celui de **l'hospitalisation** qui peut être de jour ou complète, selon le cas. Et que serait l'hôpital sans les **urgences** ? Porte d'entrée de l'inattendu, des problèmes sociaux et des limites de la médecine de ville, ce service bénéficie de nouvelles attentions. Il reste indispensable tout comme les **unités** qui veillent sur les patients en fin de vie.
Les différents personnels, du professeur à l'aide-soignant en passant par l'interne ou l'infirmier, chacun avec sa blouse blanche et son badge de couleur, difficile à lire, permettent généralement de soigner de manière satisfaisante, de jour comme de nuit. Un grand merci à chacun pour son professionnalisme, même si certaines affiches expliquent que le service ne pourra que se dégrader si l'on change l'organisation en place !
Quel coup d'œil, quelle maîtrise dans la relation avec des patients pressés, stressés, aux attentes un peu naïves mais grandes ! Quelle chance aussi que notre pays assure le financement d'un tel système, certainement perfectible !
L'hôpital constitue bien le lieu de nos contradictions et de notre vulnérabilité. ■

La santé n'a pas de prix mais elle a un coût !

Difficile, parfois, de comprendre à quoi correspondent les sommes payées aux médecins, notamment ceux qui exercent dans le secteur privé (cabinet médical, clinique). La base de remboursement par la caisse d'assurance maladie, lorsque le malade est dans le parcours de soins, est de 70 %, sauf pour les personnes prises en charge à 100 % dans le cadre d'une longue maladie, les femmes enceintes à partir du 6e mois et les personnes affiliées à la Couverture Maladie Universelle (CMU) ou à l'aide médicale d'Etat (AME).

Le secteur 1 : médecins exerçant dans le cadre de la convention médicale

- 23 € pour un médecin généraliste ; 25 € pour un médecin spécialiste, à condition que ce soit dans le cadre du parcours de soins.
- 37 € pour un psychiatre, neurologue, neuropsychiatre.

Le secteur 2 : médecins conventionnés pratiquant des dépassements d'honoraires

- Tarifs libres et fixés par le médecin, avec « tact et mesure », comme l'impose la caisse d'assurance maladie.

L'assurance complémentaire santé (ou Mutuelle) peut prendre en charge une partie ou la totalité du remboursement (à voir au préalable avec cet organisme). S'il y a un remboursement à 100 %, cela signifie que la complémentaire santé remboursera sur le tarif de base de la sécurité sociale soit 22 €, comme pour un médecin généraliste.

Le secteur 3 : médecins exerçant en dehors du système conventionnel

- Tarifs libres.

Environ 500 médecins en France. Quel que soit le tarif appliqué, la sécurité sociale rembourse 1 € !

A noter : pour les enfants de moins de 16 ans, les tarifs varient en fonction de l'âge de l'enfant.

Pour en savoir plus et trouver médecins et tarifs : http://ameli.fr

© Josselyne Péquignot

Saint Gabriel

Une première... Hiver Solidaire

Le jeudi 9 octobre dernier, à 20h 30, dans la grande salle du nouveau centre paroissial du 81 rue de la Plaine, le Père curé, Bertrand Cherrier accueillait, avec une satisfaction non dissimulée, la soixantaine de participants à la première réunion d'information sur la démarche «Hiver Solidaire», à laquelle Saint Gabriel a désormais décidé de s'associer.
Ayant rappelé qu'il s'agit d'une action diocésaine caritative, le Père Bertrand a très vite donné la parole à Pascal Blavot, diacre et responsable paroissial de l'opération, qui a situé la démarche. Puis Véronique Guittet et Nathalie Delforge, deux bénévoles d'«Hiver Solidaire» de la paroisse Saint Ambroise, ont présenté concrètement les problèmes que pose, au quotidien, la réalisation d'un tel projet et ont répondu avec spontanéité aux nombreuses questions des participants. Enfin Pascal Blavot a présenté le projet paroissial de Saint-Gabriel.

Qu'est-ce que la démarche Hiver Solidaire ?

C'est l'accueil, durant les mois d'hiver, dans des locaux paroissiaux, de groupes de 3 à 15 personnes de la rue, pour construire entre elles et les bénévoles, une vraie relation dans la durée pour favoriser un accompagnement, après avoir partagé des moments forts de convivialité.
Si l'accueil fraternel peut être une étape sur un chemin de la resocialisation et de la réinsertion, accueillants et accueillis apprennent aussi à modifier mutuellement leur regard, à dépasser leurs préjugés pour créer, dans le quartier, un véritable maillage d'amitié.
Au cours de l'hiver 2013-2014, 23 paroisses du diocèse de Paris ont participé pendant 2 ou 3 mois consécutifs à l'accueil de 2 à 15 personnes, soit au total 120 personnes, et 1 200 bénévoles ont pris part à ces rencontres. Elles seront rejointes, cette année, notamment par les équipes paroissiales de l'Immaculée Conception et de Saint Gabriel.
Les résultats largement positifs de cette initiative du diocèse lui ont valu la reconnaissance par l'État de son utilité sociale, qui s'est concrétisée par l'affectation à «Hiver Solidaire» de deux travailleurs sociaux qui ont pour mission de coordonner tout le dispositif public et associatif vis-à-vis des personnes de la rue et peuvent être sollicités par les membres des équipes «Hiver Solidaire» sur toute question liée à l'accompagnement socio-médical des personnes accueillies.
Ces travailleurs sociaux soutiennent aussi les paroisses dans le suivi administratif de ces personnes et dans la constitution de leurs dossiers destinés au Service intégré de l'accueil et de l'orientation, organisme chargé de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri. Ce dossier est en effet nécessaire pour envisager de bénéficier d'un hébergement à la fin de la période hivernale.

L'expérience de Saint Ambroise

Après des expériences d'accueil de 8 personnes et de mixité, les sans-abri sont aujourd'hui 5 hommes, les mêmes sur toute la période de Noël, aux vacances de février et chaque jour de 19h à 8h le lendemain matin.
Nathalie Delforge et Véronique Guittet précisent que si, pour les bénévoles, aucune compétence n'est requise, l'important étant d'avoir envie de participer activement à ces rencontres; la sélection est beaucoup plus sévère pour les personnes accueillies.
Les candidats retenus doivent d'abord faire preuve de leur capacité à vivre en communauté. Aucune addiction n'est admise. Il en est de même des animaux de compagnie.
Les intervenantes invitent les futurs bénévoles à faire preuve de discrétion à l'égard du passé des personnes accueillies, insistant à juste titre sur le fait qu'être à la rue est un accident de parcours.

Le Projet Saint Gabriel

Pascal Blavot expose que, pour la première année, 3 hommes, préalablement sélectionnés avec le concours d'associations faisant des tournées de rues dans le quartier, seront accueillis dans la crypte de l'église, dotée de toilettes et d'une douche.
L'hébergement aura lieu de la fin novembre à la fin mars de 19h à 8h le lendemain matin, tous les jours.
Le planning sera le suivant : accueil à partir de 19h et diner à 20h précises. Le repas, préparé à la maison par un bénévole, est partagé par les trois personnes accueillies et deux bénévoles.
Après le dîner et jusqu'à 22h discussion, jeux de cartes avec les deux bénévoles de nuit.
A 22h extinction des feux
Le lendemain de 7h à 8h : petit déjeuner et rangement avec le concours d'un bénévole.
Le calcul est vite fait. Le dispositif ne peut fonctionner qu'avec 5 bénévoles par jour, soit 35 par semaine. Eh bien ! Ces 35 bénévoles se sont manifestés dès la première réunion d'information. Pour autant, le succès de l'opération n'est pas encore assuré; il faut encore des bénévoles pour assurer la gestion du planning d'ensemble, les actions de communication, les tâches quotidiennes de gestion de produits d'entretien et de cuisine, la gestion du budget et encore faire appel à la générosité des paroissiens pour acheter les matelas, les couvertures et les serviettes
Mais d'ores et déjà une chose est sûre Saint Gabriel participera dès le mois de novembre prochain à la démarche Hiver Solidaire. ■

Pierre Fanachi

Notre Dame des Otages

Encore des travaux

© JP Vittet

Après les années 2007-2009 qui avaient été marquées par le gros chantier de restauration de l'église, la fin de l'année 2014 sera celle de la réfection de la dalle du presbytère et de la voie des Otages.
Depuis le lundi 8 septembre, l'accès au secrétariat et aux salles paroissiales se fait par le 51 rue du Borrégo et l'espace parking pour «Un avenir ensemble» (enfants autistes) et les cérémonies religieuses a été fortement réduit pour des raisons évidentes de sécurité.
Après plus de 10 ans de négociations et 3 ans d'études de faisabilité, ces travaux de rénovation étaient devenus plus que nécessaires pour des raisons de sécurité pour les utilisateurs, de sûreté pour les différents édifices et de mise aux normes environnementales (circuits des eaux pluviales et usées, entre autres).
Tout a commencé par l'abattage de 7 arbres, pas un de plus ou de moins ! Ils seront tous remplacés par des espèces aux racines moins envahissantes et plantés à un emplacement permettant leur épanouissement sans gêne pour les bâtiments situés à proximité et pour le garage souterrain (situé sous la dalle et géré par Emmaüs Habitat).
A partir d'octobre, par phases successives, la réfection de la voie des Otages et l'étanchéité de la dalle seront réalisées avec le souci permanent de pénaliser au minimum les différents utilisateurs de cet espace.

A Noël, si tout va bien l'opération sera terminée

Enfin, pour Noël, si le temps le permet, le nouvel espace rénové et embelli sera rendu à sa vocation d'espace d'accueil et de convivialité, de jeux et de parking temporaire.
Le Conseil économique est conscient des désagréments causés par ses travaux et fait tout pour qu'ils soient réduits le plus possible.
Enfin, le coût financier de cette importante opération est entièrement assuré par la paroisse, grâce à la générosité dont les paroissiens ont fait preuve lors des campagnes pour le denier de l'Eglise. C'est un exemple concret de l'emploi de cette ressource, qui permet, outre le salaire des prêtres et permanents paroissiaux, d'assurer les frais de fonctionnement de l'église et des locaux. ■

Jean-Pierre Vittet

Amitié Judéo-Chrétienne

Étude de Psaumes

Mardi 18 novembre : Chants de détresse (Ps 13 ; 42 ; 55 ; 56 ; 57) Avec le Rabbin Yeshaya Dalsace et le pasteur Alain Jolly.
Les rencontres ont lieu de 18h30 à 20h15, au 15, rue Marsoulan,

Lundi 17 novembre à 18h30

Remise du prix de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France au Père Emile Shoufani, curé de Nazareth, au Collège des Bernardins, 20 rue de Poissy Paris 5e. Pour plus de précisions, vous pouvez voir sur le site de l'AJCF : http://www.ajcf-paris.org/ ■

Saint Jean Bosco

Le Père Jean-Claude a été installé

Pour le seconder il peut compter sur le Père Noël Calvarin

Le nouveau curé de Saint Jean-Bosco, Jean-Claude Heinrich, a été installé dans sa responsabilité, dimanche 12 octobre, par le vicaire général du diocèse de Paris, le Père Denis Jacquet. Autour de lui, son vicaire, Noël Cavalrin, le frère salésien Sébastien Robert, Gaétan Camauer, prêtre belge, de retour de mission au Pérou, vicaire à mi-temps, Pierre Hoang, diacre se préparant à l'ordination sacerdotale, et Prosper Palaku, prêtre africain étudiant en thèse de théologie...

La présence du provincial des salésiens, le Père Daniel Federspiel et la solennité de la cérémonie n'ont pas empêché longtemps Jean-Claude Heinrich de manifester sa simplicité quand il a accueilli les enfants de l'éveil à la foi ou invité les paroissiens au vin d'honneur pour «arroser» sa venue.

Jean-Claude Heinrich est alsacien; il est né à Landser où ses parents étaient agriculteurs. Il a déjà vécu à Paris en 1967, pour des études à la «catho» et à la Sorbonne pour des études d'anglais. Il a ensuite enseigné l'anglais dans des établissements salésiens, puis a été ordonné prêtre en 1977.

Il a été un long moment en paroisse à Strasbourg dans le difficile quartier de Hautepierre. Comme il le rappelle, il y a connu des populations mélangées, aux origines, cultures et religions très

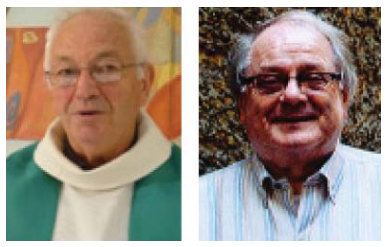

Jean-Claude Heinrich à droite, Noël Cavalrin à gauche

diverses. Il a goûté à l'apostolat par l'Action catholique ouvrière et la JOC. Devenu ensuite curé à Mulhouse, il a approfondi sa connaissance des milieux urbains, avant de se retrouver dans son village natal de Landser, comme curé.

Il faut laisser au temps le loisir de nous laisser mieux connaître le nouveau responsable de la paroisse. Sans doute souhaite-t-il lui-même d'abord regarder et écouter avant de vouloir porter sa marque sur la pastorale. Mais on le sent volontaire autant qu'accueillant.

Noël Cavalrin

Le Père Noël Calvarin est breton, né à Plouarzel dans la pointe du Finistère. Après le bac, il a suivi une formation de deux années à Andrezy, près de Conflans Sainte Honorine. Après son service militaire dans la coopération à Libreville, il est resté au Gabon, dans un séminaire pour vocations tardives et a été ordonné en 1973.

Il a vécu 12 ans au Gabon, notamment comme curé dans un ville proche de Lambaréné. Revenu en France en 1983, il a passé un BTS de production animale et s'est consacré à l'enseignement de la biologie animale dans un établissement salésien en Anjou. En 2005, il a été nommé à Giel, en Normandie, d'abord pour participer à l'animation de la paroisse, puis comme curé.

Il a su faire apprécier son sourire et sa présence discrète à Saint Jean-Bosco, à Paris, depuis 2013. ■

JEAN-MARC DE PRÉNEUF

Notre Dame de la Croix

L'École de la Foi

Comme si l'école pouvait recommencer ! Comme si la foi, ça s'apprenait !

Eh bien oui, l'école peut recommencer, la foi ça s'apprend. Parce qu'entre 30 et 60 ans on ne croit plus n'importe quoi. Ni ce qu'on nous prétend, ni ce qu'on nous affirme.

On a besoin de savoir, de comprendre, que les choses soient justifiées, pour, peut-être, y croire.

L'école de la foi, c'est tous les jeudis soir, dans la crypte de l'église; on entre sur le côté de l'église, 2 bis rue d'Eupatoria; il faut juste oser pousser la porte.

Alors le lieu devient magique, ni l'échec ni la peur, ni le poids du présent ni l'avenir peu sûr, ni le passé trop lourd ne passent la porte avec nous. Le jeudi soir, aller à l'école de la foi, c'est une pause dans la semaine, une coupure indispensable, tellement loin de notre quotidien qu'on s'en déleste avec bonheur, tellement proche qu'on le rhabille, en sortant, d'un manteau tout neuf, plus chaud, plus doux, plus beau, plus grand.

Il faut seulement chercher

On peut ne rien savoir, ou juste un peu, on peut se tromper, on peut ne rien comprendre, il faut juste venir, il faut seulement chercher. Chercher quoi ? Venez, vous verrez ! «Demandez, et on vous répondra. Cherchez, et vous trouverez !» Ce manteau de soie pour notre quotidien frileux !

On n'est pas obligé d'être de la paroisse pour aller à l'école de la foi, on peut venir de tous les horizons, on n'est même pas tenu d'être croyant, on peut seulement chercher, s'interroger, d'ailleurs, c'est peut-être déjà croire.

Tous les jeudis soir à 20h30

L'école de la foi est animée par le Père Emmanuel tous les jeudis soir, de 20h30 à 22h. Elle s'adresse à tous, de 30 à 60 ans, elle débute mi-novembre pour se terminer mi-mai. 18 séances rien que pour nous, approfondir notre foi, ou découvrir, apprendre, chercher, rire, échanger, partager. Faisons un pari : si cela vous fait mal, fuyez.

Si cela vous fait ni bien ni mal, attendez de voir. Si cela vous apporte quelque chose, revenez. Le Père Emmanuel vous attend, dès le jeudi 13 novembre; avec son sourire, il est toujours heureux de nous voir ! A bientôt ! ■

Contact :
Agnès : 06 83 54 22 50
ou asthill75@gmail.com 2100

Saint Jean Baptiste de Belleville

«AVENT 2014» : demandez le programme

Dimanche 30 novembre

12h30 Ouverture solennelle de la mission d'Avent 2014
Bénédiction du calendrier de l'Avent de l'église (A l'extérieur) et ouverture de la première fenêtre, suivie d'un apéritif
17h30 Chapelet pour la mission «Avent 2014»

Samedi 6 décembre

16h00-17h00 Bénédiction des enfants, intentions de prière à la crèche, et partage de friandises en présence de Saint Nicolas

Dimanche 7 décembre

11h15 Messe, suivie de la bénédiction des crèches offertes par la paroisse
17h - 18h Projection de l'opéra d'images sur le mystère de Noël dans l'église, suivie d'un chocolat chaud

Samedi 13 décembre

10h-12h Distribution des cartes de Noël chez les commerçants du quartier jusqu'à la Place des Fêtes
15h-15h30 Enseignement sur la mission
15h30-17h30 Mission sur le parvis de l'église
Chants de Noël, boissons chaudes, gâteaux, intentions de prière à la crèche / recevoir un message d'espérance et de joie des paroissiens écrit le 2e dimanche de l'Avent (7 décembre) sur le sapin de la joie, grande carte de Noël pour mur d'expression... polonais
15h30-17h30 Adoration du Saint Sacrement et possibilité de confession
16h30-18h30 Visite des crèches de Noël

Dimanche 14 décembre

10h00 Café de l'amitié offert après la messe de 9h
11h15 Messe du 3e dimanche de l'Avent
15h30 Concert de Noël (orgue, chants et textes poétiques sur Noël)
16h30-17h30 Goûter de Noël pour les enfants de la paroisse (Au 8 rue de Palestine)
16h30-18h30 Visite des crèches de Noël
18h30 Messe
19h30 Verre de l'amitié, offert

Lundi 22 décembre

16h30-18h30 Visite des crèches de Noël
19h30 Adoration du St Sacrement animée
19h30-20h30 Confessions

Mardi 23 décembre

15h30-16h30 Composition des colis de Noël
16h30-18h30 Visite des crèches de Noël
17h-18h30 Film «La Nativité»

Mercredi 24 décembre

10h Prière du matin
10h30-12h Distribution des colis de Noël aux personnes isolées de notre paroisse
12h Messe d'action de grâce pour la mission vécue ■

ISABELLE CHURLAUD

Notre Dame de Lourdes

Bienvenue au Père Augustin !

Depuis le 4 septembre dernier, le Père Augustin Baboloma a rejoint la paroisse en tant que prêtre-étudiant.

Après trois années passées au séminaire Philosopha de M'Baldaka, puis quatre ans au séminaire de théologie de Lisala, il est ordonné prêtre du diocèse de Molegbe en République Démocratique du Congo le 11 janvier 2009.

Eveiller à la foi les enfants de 3 à 7 ans, accompagner les réunions mensuelles de groupes de prières pour adultes seront les tâches essentielles qui lui sont confiées au sein de la paroisse; mais en qualité de prêtre ordonné, il célèbrera régulièrement la messe en semaine ou pendant le week-end, ainsi que les sacrements, comme celui de pénitence.

Venu en France parfaire ses connaissances, c'est d'abord la paroisse Saint-Médard dans le 5e arrondissement de Paris qui, dans un premier temps, l'accueille pendant deux ans avant un court passage d'un mois par la paroisse Sainte-Clotilde dans le 7e arrondissement.

Père Augustin prépare un Master en théologie œcuménique auprès de l'Institut Catholique de Paris ; actuellement en troisième et dernière année, il partagera, pendant un an, la vie de notre paroisse avant un éventuel retour au pays selon la décision qui sera prise, en temps voulu, par son évêque. ■

Un jour qui fait date : le 1er novembre 1914, le Pape appelle à la paix

Le 1er novembre 1914, le Pape Benoît XV publiait l'encyclique Ad Beatissimi, par laquelle il appelait à la paix les belligérants de la première guerre mondiale, déclarée depuis le mois d'août. Pendant toute la durée du conflit, il maintiendra fermement cette position.

Colombe paléochrétienne sur les murs de l'église Sainte-Marie-du-Trastevere à Rome.

Dieu avec nous

Cependant les nations combattantes refusèrent d'entendre son message de paix, chaque bord l'accusant de favoriser l'ennemi. Ainsi certains catholiques français ne craignirent pas de traiter Benoît XV de «pape boche», tandis que, côté allemand, on voyait en lui le «pape français». Pendant ce temps, les peuples s'étripaient aux cris de «Dieu avec nous» et «Gott mit uns». Peu entendu à son époque, l'appel à la paix de Benoît XV nous semble aujourd'hui plus raisonnable que les vociférations haineuses des nationalistes qui se réclamaient de Jésus pour partir au massacre.

Pour une intervention militaire en Irak ?

Presque cent ans plus tard, c'est au tour du Pape François de lancer un appel à la paix à l'occasion du sanglant conflit qui se déroule en Irak. Le 9 août, le Pape François a écrit une lettre au Secrétaire Général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, demandant que la communauté internationale fasse «tout son possible» pour arrêter et prévenir de nouvelles violences systématiques contre des minorités ethniques et religieuses. Ce «tout son possible» doit-il être entendu implicitement comme un appel au recours à la force ?
Dans un entretien radiophonique, Mgr Silvano Tomaso, l'observateur permanent du Vatican auprès des Nations Unies, a déclaré qu'il y avait urgence à intervenir, même physiquement, pour défendre les Chrétiens du nord de l'Irak, ajoutant qu'une action militaire était peut-être nécessaire.

Guerre sainte ou intervention humanitaire ?

Dans la presse, cette prise de position a parfois été interprétée comme un appel à la guerre sainte pour repousser le fondamentalisme religieux musulman. En réalité, Mgr Tommaso a clairement expliqué qu'il s'agit d'une demande d'intervention humanitaire, pour apporter l'aide nécessaire à des populations sans logement, sans eau, sans nourriture, pour éviter que ne meurent les enfants et les personnes âgées. Il a d'autre part porté l'accent sur la nécessité de démasquer ceux qui fournissent des armes et de l'argent aux fondamentalistes, ainsi que les pays qui les supportent tacitement, et qu'il soit mis fin à ce type de soutien préjudiciable aussi bien aux Chrétiens qu'aux Musulmans.

Le risque d'être mal compris

Néanmoins, la lettre du Pape s'inscrit dans un contexte tel qu'elle risque d'être mal interprétée. En effet, le chaos dans lequel l'Irak s'enfonce toujours plus profondément résulte directement de précédentes interventions militaires prétendument motivées par des considérations humanistes, mais qui, en réalité, avaient des visées beaucoup plus terre à terre. Dans quelles conditions une nouvelle intervention militaire en Irak pourrait-elle porter remède à l'enfer causé par les précédentes ?
Comme Benoît XV en 1914, le Pape François ne dispose d'aucun moyen d'action face au déchaînement de la violence, si ce n'est le pouvoir du verbe. Sa voix, comme celle de son précécesseur il y a cent ans, sera couverte par le bruit des armes. Mais n'est-ce pas par la parole et le dialogue, plutôt que par le feu, que pourront naître un jour les conditions de justice et de fraternité nécessaires à la paix au Proche et au Moyen-Orient ? ■

Christophe Poncet

Le Service Catholique des Funérailles

Service Catholique des Funérailles

Ils sont toujours prêts à répondre à l'appel téléphonique et à partir. C'est l'urgence au quotidien. En alerte, le portable à la main, ils font preuve de disponibilité, assistance, accueil, écoute, présence, soutien, discrétion, efficacité... pour porter secours et accompagner les familles en deuil. Ce réconfort constitue un soutien dans ces moments difficiles. C'est un pont humain dans la rupture irrémédiable, insupportable ... sans cette espérance dont témoigne le chrétien. Sous la houlette de son fondateur, Christian de Cacqueray, ce sont les assistant(e)s funéraires du SCF, premier Service Catholique des Funérailles.

Les membres du SCF exercent leur mission depuis l'an 2000 à Paris, suite à l'accord du Cardinal Lustiger sur le projet de Christian et en 2005 à Versailles. Le réseau déploie son maillage sur la France avec la SCF Bordeaux fin 2012, puis fin 2013 des structures s'ouvrent à Marseille, Toulon et Lyon. Le réseau compte environ une quinzaine de salariés et le double de bénévoles.

Les « plus » du SCF

L'humanisation des pratiques funéraires dans un esprit chrétien se concrétise par :

- *la présence d'assistants funéraires chrétiens engagés pour accompagner les familles dans une relation de proximité au long du parcours : adieu au visage, célébration à l'église et dernier adieu :*

- c'est prendre le temps de vivre ces moments avec elles en un service de compassion au prochain souffrant, avec une écoute authentique et une implication par des conseils adaptés selon les enjeux;
- c'est préserver la dignité de l'homme et de la personne défunte dans un esprit animé d'humanisme et de foi, loin du souci commercial;
- avec une exigence de qualité de service irréprochable, jusque dans les moindres détails.

- le choix d'une 'forme juridique associative' (ou coopérative pour les structures récentes) pour attester d'un but désintéressé,
- la sobriété commerciale pour limiter la surenchère marchande (cercueil),
- la participation des bénévoles pour la gratuité d'un accueil humain, chaleureux, spontané,
- l'ouverture à tous d'un service chrétien,
- la proposition de contrats obsèques (ou simples dépôts des volontés),
- la possibilité de crémation, autorisée par l'Eglise en 1963 (qui garde une préférence pour l'inhumation).

«L'essentiel est d'éclairer ce parcours, de l'enrichir et de lui donner un sens», souligne Christian de Cacqueray.

Dans le droit fil de la Nouvelle Evangélisation

Donner du sens aux obsèques et s'attacher à la dimension du temps demandent la vigilance constante des assistants funéraires pour impulser la force consolatrice des rites d'adieu.
Le SCF veut faire mieux connaître la vision catholique des obsèques et marquer la présence au monde de l'Eglise en témoignant de l'Espérance.
Il y a une voix à faire entendre pour faire évoluer les mentalités. C'est l'objet de nombreuses conférences et débats menés par Christian. (Combattre le déni de la mort / Ce que la mort nous apprend de la vie ...)

L'appel de Christian de Cacqueray

Christian raconte avec humour et sur un ton enlevé, ce qui l'a conduit à s'engager dans cette voie et à créer le SCF dans un Essai sur le déclin des rites funéraires : La Mort confisquée, disponible et téléchargeable sur le site de l'association).

Pour en savoir plus :
01 44 38 80 80, 7 jours sur 7.
www.s-c-f.org
Adresse de l'antenne parisienne 66, rue Falguière (15e)

Elisabeth de Courtivron

Secours catholique Collecte Nationale 2014

Du samedi 15 au dimanche 16 novembre
La Collecte Nationale «Donner c'est déjà agir» est essentielle en termes de sensibilisation à la solidarité, de collecte de fonds et de recrutement de bénévoles, avec les paroisses comme partenaires privilégiées. C'est l'occasion de rencontres entre les bénévoles et le grand public. Les activités de la délégation de Paris sont proposées au sein de «Maisons» véritables lieux de vie et d'accueil pour les personnes qui viennent pour une rencontre.
L'accompagnement des familles se fait selon leur lieu d'habitation : Maison Est-ouest : 01 43 14 77 90

Délégation de Paris 13, rue Saint-Ambroise 01 48 07 58 21

Urbanisme

Permis de construire

Délivrés entre le 1er et le 31 août BMO n° 75 du 23 septembre

120 au 122, boulevard de Ménilmontant.
Démolition du bâtiment à rez-de-chaussée sur cour, ravalement, et modification de la façade sur rue et réaménagement intérieur du bâtiment sur rue de 6 étages sur 2 niveaux de sous-sols avec changement de destination des bureaux et commerce à rdc en habitation (31 logements créés) et service d'intérêt collectif à rdc. Surélévation partielle d'un niveau du bâtiment sur rue. Création d'un bâtiment d'habitation sur cour de 14 logements avec végétalisation partielle de la toitureterrasse. Création d'un local de service d'intérêt collectif à rdc de 275 m² pour l'aménagement futur d'un centre de puériculture.
Surface créée : 788 m².

60, rue des Amandiers, 2 au 4, place Henri Matisse, 12 au 16, rue Elisa Borey
Pét. : PARIS HABITAT OPH.
Création de 2 locaux commerciaux, d'une loge pour gardien et extension d'un hall d'entrée d'immeuble d'habitation avec modification de la façade à rez-de-chaussée sur rue. Surface de planchers créée : 147 m².

7, place Emile Landrin.
Pét. : S.A. FRANCE HABITATION.
Construction d'un bâtiment d'habitation (foyer de 24 logements) de 6 étages sur 1 niveau de sous-sol avec toiture végétalisée (35 m²) et panneaux solaires (25 m²) après démolition de 2 bâtiments de commerce et d'habitation (1 logement et 29 chambres) de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol sur rue et cour. Surface créée : 758 m².

Demandes de permis de construire

Déposées entre le 1er et le 31 juillet BMO n°74 du 19 septembre

54 au 58, rue Stendhal, 61 au 67, rue des Prairies.
Pét. : THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE
Restructuration d'un bâtiment de bureaux de 2 étages sur 1 niveau de sous-sol avec changement de destination total en salles de répétition et d'enseignement de théâtre, démolition de la toiture-terrasse,... et isolation thermique par l'extérieur des des façades sur rue et cour. Surface créée : 295 m².

46, rue des Orteaux
Changement de destination d'une supérette en centre dentaire en rez-de-chaussée et en sous-sol avec modification d'aspect extérieur et ravalement de la façade.

Déposée entre le 1er et le 31août BMO n°75 du 23 septembre

1, villa des Hauts de Belleville, 43 au 45, rue du Borrégo
Réhabilitation d'un bâtiment de R + 4 à usage de foyer de jeunes travailleurs (72 chambres) et à usage de Maison de la Jeunesse et de la Culture, avec surélévation d'un niveau après démolition de la toiture pour transformation de logements (82), changement de destination partiel du 2e étage à usage de MJC en logements et d'une extension en sous-sol pour la MJC, transformation des espaces verts, pose de panneaux solaires en toiture et terrasse végétalisée sur l'extension.
Surface créée : 324 m²

En bref

Manger mieux à Paris : une initiative des écologistes du 20e
Donner à tous la possibilité d'accéder à des produits alimentaires de qualité tout en soutenant l'agriculture de proximité, c'est le sens d'une communication faite en conseil par le groupe écologiste.
Les élus écologistes appellent à se réunir dès le mois de novembre dans le cadre d'assises de l'alimentation pour établir un diagnostic alimentaire territorial et co-construire un plan du «manger mieux». Le 20e a choisi de placer le mois de l'économie sociale et solidaire sous l'angle de l'alimentation. Il s'inscrit ainsi dans une dynamique nationale pour que chaque habitant puisse accéder à une alimentation de qualité tout en soutenant les agriculteurs.

Assemblée Générale et Fête de l'Ami

Le samedi 22 novembre
18h : Messe pour ceux qui le désirent
19h : Assemblée Générale
20h30 : apéritif et dîner : 20€
Dans la crypte de Notre Dame de la Croix
(entrée par le 4 rue d'Eupatoria)
Réservez avant le 18 novembre

Recette de Sylvie
Potimarron rôti au sirop d'érable et Salade de lentilles

(recette canadienne) Potimarron

Ingrédients :
1 potimarron
1 cuillère à soupe d'huile d'olive
1 cuillère à soupe de sirop d'érable
sel, poivre, thym

Préparation :
Eplucher le potimarron et le couper en gros dès. Mettre ces morceaux dans un saladier, saler, poivrer, ajouter l'huile, le sirop d'érable et le thym, bien remuer. Faire chauffer le four à 180°. Mettre les légumes sur la plaque du four, recouvrir d'un papier sulfurisé. Au bout de 30 minutes retirer le papier, remuer les légumes et laisser cuire encore 20 minutes. Déguster, délicieux accompagner par une salade de lentilles.

Salade de lentilles aux échalotes

Ingrédients :
300 gr de lentilles
4 échalotes
1/2 cuillère à café de curry
1 oignon
huile, vinaigre
sel, poivre et persil

Préparation :
Faire cuire les lentilles à l'eau froide avec l'oignon coupé en 4, les égoutter et les faire tiédir . Eplucher et hacher les échalotes en petits. Dans un saladier faire une vinaigrette avec les échalotes et le curry. Ajouter les lentilles, bien remuer et parsemer de persil haché.

Vie pratique

Les mots croisés de Raymond Potier n° 709

Horizontalement

I. Bonne poire. **II.** Levait les fers - Plantes des druides. **III.** Elles peuvent mettre le feu. **IV.** département - ordre de partir - Article. **V.** Ville algérienne. **VI.** Pronom - sans dégradation. **VII.** du verbe aller - enlevai. **VIII.** Ne savons pas. **IX.** Guide de mine - se rapporte au feu - avant nous. **X.** Ne peuvent plus servir - au secours.

Verticalement

1. Invention. **2.** Utile aux manuels. **3.** Petites. **4.** Ténu - fêtés à l'Epiphanie. **5.** Pour abréger - Brûle devant un saint. **6.** Disons ce qu'il ne fallait pas dire. **7.** Fleur d'épineux. **8.** Qui a zéro pour valeur - en Ré. **9.** Pas toujours bleu - conseil d'administration - la génisse du pré. **10.** Indispensables.

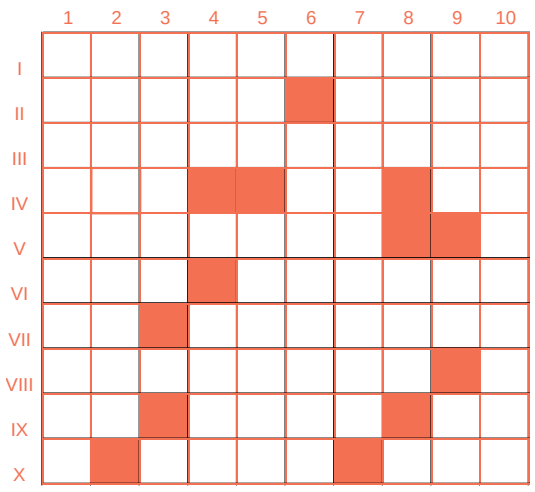

Solutions du n°708

Horizontalement. **–** I. Scandinave. II. arrière - ban. III. rois - russe. IV. dis - riveté. V. Isée - gêne. VI. ne - osa. VII. émonctoire. VIII. ré - II - out. IX. indu - ornée. X. étés - nasse.

Verticalement. **–** 1. sardinerie. 2. croisement. 3. arise - dé. 4. Nis - Eon - us. 5. dé - SCI. 6. irrigation. 7. neuve - RA. 8. absentions. 9. vaste - rues. 10. Enée - jetée.

Petites annonces

Exclusivement réservées aux particuliers, à adresser à
L'Ami du 20e
Petites annonces
81, rue Haxo
75020 Paris

Attachés à votre quartier et curieux de ce qui s'y passe, **rejoignez l'équipe de l'*Ami*** pour apporter régulièrement ou occasionnellement des nouvelles sur la vie de l'arrondissement.
Téléphonez-nous au 06 83 33 74 66

L'Ami du 20e • n° 709

Membre fondateur :
Jean Simon.
Président d'honneur :
Jean Vanballinghem (1986-2008).
Président de l'association :
Bernard Maincent.
Trésorier :
Michel Koutmatzoff.
Ont collaboré bénévolement à ce numéro :
Valérie Albac, Chantal Bizot
Isabelle Churlaud
Elisabeth de Courtivron
Pierre Fanachi, Douglas Gressieux
Marie-France Heilbronner
François Hen, Laurence Hen
Michel Koutmatzoff, Cécile Iung,
Sylvie Laurent-Bégin, Laurent Martin
Josselyne Péquignot, Pierre Plantade
Christophe Poncet, Raymond Potier
Jean-Marc de Préneuf, Yves Sartiaux
Agnès Tihl, Anne-Marie Tilloy
Jean-Pierre Vittet.

Conception graphique :
Marie Linard.

Dessin :
Cécile Iung.

Diffusion, communication, informatique :
Armel Boueyguet,
Jacques Cuche,
Jean-Michel Fleury,
Roger Girand,
Cécile Iung
Michel Koutmatzoff,
Annie Peyrelade,
Pierre Plantade,
Roger Toutain.

Régie publicitaire :
BAYARD SERVICE REGIE,
18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cédex
Tél 01 74 31 74 10

Mise en page et impression :
Chevillon Imprimeur,
26, boulevard Kennedy,
89100 Sens

L'Ami du 20e, bulletin de l'association L'ami du 20e (loi de 1901), paraissant chaque mois.
Commission paritaire n° 0616G-88395
N° ISSN 1270-7643
Dépôt légal : à parution
Courriel : lamidu20eme@free.fr
CCP : 11106-74K Paris
Rédaction, administration :
81, rue Haxo, 75020 Paris
Tél 06 83 33 74 66 – Fax 01 43 70 26 81

Site Internet de l'Ami du 20e
http://lamidu20eme.free.fr

ABONNEZ-VOUS à *L'AMI DU 20e* 10 numéros

Nom
Prénom
Adresse
Ville
Code postal
Tél

Abonnement ☐
Réabonnement ☐
Ordinaire • 1 an 16 € ☐
De soutien • 1 an 26 € ☐
D'honneur • 1 an 36 € ☐
DOM-TOM - Etranger • 1 an 20 € ☐

Merci de joindre le règlement à l'ordre de L'AMI du 20e,
à adresser à : L'AMI du 20e, 81, rue Haxo, 75020 Paris
http://lamidu20eme.free.fr

Les soldats indiens en France durant la première guerre mondiale

La Grande-Bretagne qui dispose, au moment de la déclaration de guerre le 3 août 1914, d'un immense empire colonial sur lequel «le soleil ne se couche jamais» va mettre à contribution ses principales colonies. C'est ainsi que l'Empire des Indes sera la première colonie à participer –avant les Canadiens- à la grande guerre.
Le Corps d'armée indien qui a été entièrement réorganisé après la révolte des cipayes de 1857, constitue la seule force structurée de l'Empire britannique avec des soldats qui sont tous des volontaires. Ainsi c'est près de 100 000 soldats indiens qui seront engagés tout au long de cette guerre et 10 000 d'entre eux laisseront leur vie sur cette terre de France.

A ces soldats, il faudra ajouter les 50 000 travailleurs indiens qui vont réaliser des performances remarquables pour la logistique dans les différents camps de base jusqu'à la ligne de front.
Une des particularités du Corps indien est qu'il comprenait également des troupes mises à la disposition des Britanniques par certains Etats princiers (l'Inde comprenait alors près de 600 Etats monarchiques) dans le cadre de «l'Inperial Service Troop».

Les Indiens sont accueillis chaleureusement par les Marseillais

Les premières troupes vont embarquer dans les ports de Karachi et Bombay, du 18 au 24 août 1914 et débarquer sur les quais de la Joliette à Marseille, le 26 septembre 1914.
Le moment de surprise passé, les Marseillais réserveront un accueil chaleureux aux Sikhs, Gurkhas et autres Indiens appelés «Hindous» qui vont séjourner au camp Borély.
Le corps d'armée indien comprenait :
- 2 divisions d'infanterie : la 3e division LAHORE et la 7e division MEERUT comprenant chacune 3 brigades de 4 bataillons.
- 2 divisions de cavalerie : les 1re et 2e divisions de cavalerie indienne.
- et plusieurs unités secondaires : l'artillerie, le génie, les pionners, les communications, le transport des munitions, les mitrailleurs et le service de santé avec les ambulances de campagne.

Les unités doivent être constituées de façon homogène

La composition de cette armée était particulière puisqu'elle reposait sur un recrutement sur une base ethno-religieuse et territoriale avec l'application de la théorie des «races guerrières» comme les Sikhs, Pathans. Les unités (compagnies, bataillons, régiments) sont ainsi constituées d'une façon homogène pour créer une synergie : même ethnie, même territoire, même religion. La grande majorité des soldats qui vont combattre en France sont originaires du nord de l'Inde et plus particulièrement du Pendjab. Près du tiers du Corps d'armée indien est composé de musulmans et son encadrement est britannique.
Ces soldats vont combattre sur un théâtre d'opérations qu'ils ne connaissent pas (en Europe) et dans des conditions climatiques difficiles (hiver du nord). L'approvisionnement de ces troupes posait de sérieux problèmes du fait des différences de religions, de castes et de régions.

Premiers combats fin octobre

Les premières troupes indiennes vont quitter, par train, le camp Borély de Marseille le 30 septembre et parfaire leur entraînement au camp de Cercottes à Orléans avant de rejoindre le front nord à St Omer le 20 octobre 1914.
Tout le long du trajet, ils sont chaleureusement accueillis par les badauds dans les gares.
A la fin du mois d'octobre, la majeure partie du Corps indien est sur le front nord, de la France entre Messines et La Bassée après une première opération dans la région d'Ypres en Belgique.

© Les Comptoirs de l'Inde

© Les Comptoirs de l'Inde

Troupe indienne dans les tranchées

Le premier coup de main des Indiens est mené par les Gurkhas dans la nuit du 22 au 23 octobre 1914 sur un dépôt de munitions d'un camp d'artillerie allemande près de Nieuport (au nord d'Ypres).
La première offensive des unités du corps indien sera menée le 26 octobre dans la zone de Wambeek en Belgique. Le 30 octobre s'engage la bataille du saillant d'Ypres avec une rude attaque allemande et après de violents combats les indiens vont stabiliser le front nord le 6 novembre.
Durant cette période se déroule plus au sud la première bataille de Neuve-Chapelle au cours de laquelle les Sikhs vont occuper le village après de furieux combats, mais ils seront obligés de se retirer faute de renforts.

Festubert, Ypres : de lourdes pertes

Le Corps indien va également se faire remarquer dans la bataille de Festubert du 29 au 31 octobre au cours de laquelle les Gurkhas vont mener des combats acharnés et maintenir le front.
En novembre, le Corps indien va mener de nombreuses opérations de commandos près de Richebourg l'Avouée. Depuis son arrivée, en 2 semaines, le Corps indien a perdu en hommes l'équivalent de 4 bataillons et demi. Le 21 novembre, les Indiens voient tomber la neige pour la 1ère fois.
A la fin du mois de novembre, c'est la 2e bataille de Festubert et en décembre la 1re bataille de Givenchy. Au 25 décembre, le 1er corps britannique va remplacer progressivement les troupes indiennes très éprouvées qui seront mises au repos à l'arrière.
Le Corps indien, après une réorganisation des unités exsangues, va réintégrer le dispositif du front ouest en février 1915.
Le 10 mars 1915, le Corps indien, en liaison avec le 4e Corps britannique, va se lancer à la conquête de la ville de Neuve-Chapelle. Une fois de plus les Gurkhas et les Sikhs seront le fer de lance de la bataille. La ville sera conquise le 12 mars après un combat au corps à corps et maison par maison.
Les Indiens et les Anglais perdront 12 800 hommes contre 16 000 pour les Allemands. Les Indiens qui seront les premiers du Corps expéditionnaire britannique à avoir brisé les lignes allemandes et conserver leurs conquêtes, seront félicités par le commandant en chef des troupes.
Puis, le Corps indien va participer à la 2e bataille d'Ypres le 22 avril 1915. Les Allemands vont utiliser ce jour-là pour la première fois, le fameux gaz de combat asphyxiant (l'ypérite). Les Indiens vont repousser les allemands et la ville d'Ypres ne sera pas prise à la fin des combats (le 2 mai 1915) qui enregistreront 4 000 tués et blessés indiens.
Lors de la 3e bataille de Festubert du 9 au 22 mai, les Indiens vont conquérir 5 km de terrain. Le front se stabilise en juin et juillet, les troupes indiennes seront envoyées à l'arrière pour un repos bien mérité, en Picardie.

En 1915 plusieurs bataillons sont transférés au Moyen-Orient

Certains bataillons seront transférés en Egypte, en Turquie et au Moyen-Orient. Le Corps indien participera en septembre 1915 à la bataille de Loos. Les 1re et 2e divisions de cavalerie connaîtront un important succès et recevront les félicitations du général French, commandant en chef. Jusqu'en novembre, l'action du Corps indien se limitera à tenir la ligne de front avec quelques opérations offensives. Fin novembre, les 2 Divisions d'infanterie vont quitter la France pour la Palestine, seules resteront en France les 2 Divisions de cavalerie jusqu'à la fin de la guerre.

La majorité n'avait jamais vu ni la mer, ni un avion

Depuis leur arrivée sur le front, les Indiens n'ont connu que la guerre des tranchées dans la boue et l'eau avec un hiver rude. La majorité des Indiens étaient des paysans qui n'avaient jamais vu ni la mer ni un avion. Ils ont été très curieux du mode de vie en France et ont beaucoup aimé ses habitants, comme le montre leur courrier. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, ils ont repris leurs habitudes à leur retour au pays en oubliant ce qu'ils avaient vu en France. La valeur et la combativité des soldats indiens ont été unanimement reconnues par les alliés ainsi que leur loyauté envers les Anglais.
La France marquera sa reconnaissance et rendra hommage aux 10 000 soldats et travailleurs indiens tués, par l'inauguration le 7 octobre 1927 du Mémorial de Neuve-Chapelle par le Maréchal Foch. ■

Douglas GRESSIEUX
Les Comptoirs de l'Inde

© Les Comptoirs de l'Inde

Les samedi 15 et dimanche 16 novembre :
Salon de l'Inde des Livres à la Mairie du 20e

PROGRAMME DES THÉÂTRES

Théâtre de la Colline

15, rue Malte-Brun, 01 44 62 52 52
www.colline.fr

• **au grand théâtre**

La Mission

De Heine MüllerMise en scène Michael Thalheimer
Du 5 au 30 novembre,
Du mercredi au samedi à 20h30
mardi à 19h30 et dimanche à 15h30,
Episode avorté de la Révolution française : des envoyés de la Convention partent à la Jamaïque pour inciter les esclaves au soulèvement contre les Britanniques. Mais à Paris, Bonaparte a pris le pouvoir et l'abolition de l'esclavage n'est plus à l'ordre du jour.

• **au petit théâtre**

Rien de moi

de Arne Lygre
Jusqu'au 21novembre, mercredi au samedi à 21h, mardi à 19h, dimanche à 16h,
(Voir page 16)

La Ville

de Martin Crimp
Mise en scène Rémy Barché
Du 27 novembre au 20 décembre, mercredi au samedi à 21h, mardi à 19h, dimanche à 16h.
Un monde où on est licencié d'un jour à l'autre, où les guerres lointaines font peser leur hantise, une société en paix où tout pourtant, est contaminé par la peur. Des brèches dans un couple où s'infiltre la violence extérieure.

Théâtre de Ménilmontant

15 rue du Retrait, 01 46 36 98 60

1984... 2014 6e et dernière saison

Adaptation du célèbre roman de George Orwell
Jusqu'au 19 décembre tous les vendredis à 21h
Souriez « Big Brother vous regarde... ». Les auteurs s'inspirent de notre société pour recréer l'univers de la pièce « 1984 » adapté du roman éponyme.

Vingtième Théâtre

7 rue des Platrières, 01 43 66 01 13

Lady Raymonde

Mise en scène Juliette
Du 5 novembre au 14 décembre
Du mercredi au samedi à 21h30 - Dimanche à 17h30,
Relâche mercredi, les 12, 19 et 26 novembre
Des chansons inédites d'hier et d'aujourd'hui, de la Belle Abbesse aux grands standards américains.

Le Bonheur des Dames de Zola

Ecriture et mise en scène Florence Camoin
Jusqu'au 30 novembre
Du jeudi au samedi à 19h30, dimanche à 15h
Naissance de trois événements majeurs : la naissance du commerce moderne avec ses techniques de marketing, les droits sociaux et l'émancipation des femmes.

Le regard du cygne

210 Rue de Belleville, 75020 Paris
01 43 58 55 93

Concert

Tangage , une traversée musicale surprenante (piano et violon)
Réservation obligatoire au 06 10 20 06 33
Vendredi 7, samedi 8 novembre à 20h, dimanche 9 novembre à 18h30

PROGRAMME MUNICIPAL «INVITATION AUX ARTS ET AUX SAVOIRS»

01 43 15 22 67
parisculture20eme@gmail.com

TOUTES LES CONFÉRENCES ONT LIEU AU PAVILLON CARRE DE BAUDOUIN
121 rue de Ménilmontant
01 58 53 55 40,

Déambulations philosophiques : à propos du pouvoir

Jeudi 13 novembre à 18h
Maître et pouvoir. Sens magistral ou sens politique ?
Animée par Jean-François Riaux, chargé de cours aux Bernardins

A la découverte du langage musical (saison 3) : un soir, une œuvre

Vendredi 21 novembre à 19h
Le Roman de Fauvel. L'une des premières œuvres au début du 14e, critiquant l'église et la politique, elle renferme la quasi-totalité des formes musicales utilisées durant la période de l'Ars Nova.
Animée par **Michaël Andrieu,** docteur en musicologie

Croq'Anime – Autour du film d'animation

Mercredi 12 novembre à 19h30
Quelles questions se poser ? Avant de commencer la réalisation d'un film d'animation, producteurs, scénaristes, réalisateurs et studios doivent se poser les bonnes questions en amont
Conférences animées par différentes personnes du monde du cinéma de l'animation.

A la découverte de l'art actuel – L'artiste au cœur de la société

Mardi 4 novembre à 14h30
L'image en mouvement : l'artiste fait son cinéma. Fascinés par ce nouveau medium, le cinéma, les artistes s'approprient l'image animée
Conférences animées par **Barbara Boehm,** spécialiste en art contemporain,

Histoires de Jazz & de Musiques

Samedi 29 novembre à 16h
Quincy Jones, *raconté par Frédéric Goaty.*
Ou comment un gamin des quartiers pauvres de Chicago est devenu un jazzman respecté par les siens.
Frédéric Goaty (directeur de la rédaction de Jazz Magazine Jazzman et du livre-magazine Muziq),

Dialogues littéraires

Mercredi 5 novembre à 14h15
Andrus Kivirähk pour *L'Homme qui savait la langue des serpents,* éd. Tripode.
Prix de l'Imaginaire 2014 du roman étranger. Génial écrivain estonien, phénomène littéraire dans son pays, journaliste et essayiste, de ses histoires.
Avec **Frédéric Martin** éditeur et **Antoine Chalvin** traducteur.
Cycle de réflexion et rencontres littéraires animés par Chantal Portillo, romancière,

Histoires de photographies : un siècle d'expérimentations (1816-1914)

Mardi 18 novembre à 19h
Les inventeurs de la photographie. Niépce, Daguerre, Talbot, Bayard : entre 1816 et 1841. **Laureline Meizel,** historienne de l'art contemporain

Lire la ville : le 20e arrondissement

Samedi 15 novembre à 15h
Avant la ville. Aux origines de Belleville et Charonne, des villages-rues.
Marie-Claude Vachez, architecte-urbaniste et passionnée d'histoire locale,
Denis Goguet.

MÉDIATHÈQUE MARGUERITE DURAS

115 rue de Bagnolet 01 55 25 49 10

Klangfarben #2 : Soundpainting avec le lycée Georges Brassens / Concert

le Mercredi 5 novembre à 18h

Dans le cadre du Soundpainting Festival

Cycle goût et gourmandise

Exposition A table !
Du réel à l'imaginaire
Du 7 novembre au 28 décembre.
Œuvres de Stéphanie Lacombe et Brigitte de Malau.
Rencontres autour des métiers de bouche *le vendredi 5 décembre de 13 à 18h*
Nocturne indien / Projection-présentation *le vendredi 14 novembre à 19h30*
Projection du film d'Alain Corneau suivie de « L'image de l'Inde par le cinéma occidental », présentation par l'historien Daniel Chocron. Dans le cadre du salon L'Inde des livres organisé par Les Comptoirs de l'Inde à la Mairie du 20e

De la vigne aux barricades – Charonne et l'est parisien, 1850-1880 / Conférence

Le vendredi 21 novembre à 19h
Anne Delaplace, chef de projet au Pavillon de l'Ermitage, retrace cette période d'importantes mutations marquée par l'annexion des villages de Charonne et de Belleville et les événements de la Commune. En partenariat avec l'association Les Amis de l'Ermitage.

Festival monte le son / Musique Folk

Concerts : Florent Dorin samedi 22 novembre à 15h30, La Maison Tellier jeudi 27 novembre 19h30 (sur réservation au 01 55 25 49 10), Lonely Tunes, Talune et Lost in the Woods samedi 29 novembre à 15h.

CONFÉRENCES

Mercredi 19 novembre à 18h30
Mairie du 20e (Salle du Conseil)
L'A.H.A.V. propose :

Grands décors de l'est parisien

La IIIe République à l'œuvre 1870-1940
Par Anne Delaplace

Ciné seniors

Séance gratuite mensuelle pour les seniors du 20e au Cinéma Etoile Lilas

Belle et Sébastien

de Nicolas Vanier
Le mardi 18 novembre 2014 à 14h30
Les tickets sont à retirer au bureau d'accueil de la Mairie

MUSIQUE

John Taverner, *The Lamb*

Maurice Duruflé, *Requiem op 9*

Les voix des possibles
ensemble vocal.
Antoine Bretonnière, direction.
Mickaël Mardayer, contre-ténor.
Marie Faucqueur, orgue.
Eglise Notre Dame de la Croix
3 Place de Ménilmontant,
Samedi 8 novembre à 20h30
Eglise Saint Jean Bosco
79 Rue Alexandre Dumas,
Dimanche 9 Novembre à 16h30

SPECTACLES POUR ENFANTS

Cirque Electrique

Place du Maquis du Vercors
Tout public à partir de 6 ans

Steam

Du 1er au 30 novembre
Du mercredi au samedi à 21h, dimanche à 17h
C'est l'Europe en déclin, une faillite totale d'un cirque, d'un pays, d'un continent.
De Blade Runner à Iggy Pop, un spectacle tout public, cirque et rock'n'roll.

Vingtième Théâtre

7 rue des Platrières, 01 43 66 01
13www.vingtiemetheatre.com

Tout public et scolaires

Le Cid

De Pierre Corneille
Mise en scène Manon Montel
Jeudi 1, 20 et 27 novembre à 14h30
Pour venger l'honneur de son père, Rodrigue doit sacrifier le père de la femme qu'il aime, Chimène.

Théâtre de Ménilmontant

15 rue du Retrait, 01 46 36 98 60
www.menilmontant.info

Et s'il était une fois

Mise en scène Iris Mirnezami
Mercredi 12 novembre à 10h30, durée 1h
Pourquoi ne pas croire aux contes de fées ?

Ego le cachalot « Deux tonnes et un petit cerveau »

Mise en scène David Delabrose
Samedi 15 novembre à 15h et 17h, durée 45 mn
Un spectacle en chansons qui parle à chacun d'entre nous.

THÉÂTRE AUX MAINS NUES

7 square des Cardeurs, 01 43 72 60 28
www. contact.tmn@wanadoo.fr

Tout public à partir de 12 ans

Comment pourraient-ils faire ?

Marionnettes diverses et variées
Jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre à 20h,
dimanche 23 novembre à l5 et 20h
Où il est question d'une perte de contrôle d'un avion, d'un crash qui ne sont que des débuts...

CONCERTS À ST JEAN BOSCO

Le dimanche 2 novembre à 16h30
La Compagnie Lyrique d'Aubervilliers présente :
Hommage aux soldats de la 1re guerre mondiale
Places à 20 euros, 15 pour les retraités, étudiants et chômeurs
Le dimanche 9 novembre à 16 h30
L'ensemble des Possibles : voir ci-contre
Le dimanche 23 novembre à 16 h30
Récital d'orgue par François-Xavier Kernin
Bach , Buxtehude, St Saens , Gigout, Vierne, Langlais
Libre participation
Le dimanche 30 novembre à 16 h30
Chorale Traversière : programme non précisé
Libre participation

A la Colline

Rien de moi d'Arne Lygre

Mise en scène de Stéphane Braunschweig

Une femme et un homme plus jeune se rencontrent; la femme décide parce qu'elle l'aime de s'installer chez lui, après avoir quitté mari et enfant. Cette vie à deux se met en place sur la base de *«Nous disons quelque chose et nous le faisons»* : faire l'amour, déménager, voyager.
Rattrapée par la visite des figures du passé, cette relation en symbiose est exposée à l'usure précoce du temps et aux forces destructrices.
Arne Lygre est né en 1968 à Bergen, en Norvège. Il a écrit huit pièces. Les thèmes de son théâtre sont la solitude, l'isolement et la situation d'enfermement.

Un théâtre de mots pour dire tout

Théâtre du vacillement, de l'obsession et du doute aussi, *«Il y a tant de choses qu'on ne fait que penser, et qui au contraire devraient être parlées.»* Nommer les peurs, aborder les caps difficiles, se méfier des illusions fragiles. Il est difficile d'inventer une nouvelle histoire d'amour.
Stéphane Braunschweig poursuit son compagnonnage artistique avec l'auteur nordique Arne Lygre. En 2012, il avait mis en scène *Je disparais* au théâtre de la Colline. Aujourd'hui, il créé *Rien de moi* après l'avoir traduit avec Astrid Schenka. Si le théâtre se lit aussi, ce très beau texte mérite de l'être, avant ou après la découverte de la mise en scène épurée de Stéphane Braunschweig qui réussit une performance : peu de gestes, placer les mots en urgence, donner un sens au texte, respecter le silence.
Au début, ce texte s'encadre dans un espace blanc, presque vide, bien fermé, puis dans un autre, au tableau noir pour s'achever sous des eaux meurtrières.
Si les personnages n'ont pas de nom : Moi, Lui, Une personne, Ex, les comédiens sont synchrones, chacun à sa mesure : Chloé Rejon, excellente dans le rôle de Moi, pour la force de vouloir vivre cet amour là ; Manuel Vallade, Lui, avec une certaine immaturité et son corps qui semble lui échapper ; Luce Mouchel, étonnante dans trois personnages successifs, et Jean-Philippe Vidal, Ex, pour son désir de reconquête. Rien de moi ne laisse pas indifférent, questionne avec des mots qui font écho en chacun de nous.
Rien de moi, rien à jeter ■

Yves Sartiaux

A voir au théâtre de la Colline jusqu'au 21 novembre 2014, 01 44 62 52 52.

© DR

Au Tarmac

En quoi faisons-nous compagnie avec le Menhir dans les Landes ?

© Marc Coudrais

Sous ce titre provocateur et insolite, Marielle Pinsard, auteur et metteur en scène suisse propose une fable insolite en quatorze contes dans lesquels le public découvrira un regard décapant sur les cultures du monde et leurs différences. Dans ces réflexions sur le rapport entre l'homme et la bête, il s'agit de faire taire les préjugés raciaux.
Ils sont neuf sur scène quatre comédiens suisses, quatre acteurs africains et un danseur. Le spectacle est loufoque, délirant et dérangeant. L'humour y est dévastateur. Impossible de ne pas rire lorsque l'Homme et la Femme en habits d'Adam et d'Eve agrippent leur bâton de berger pour jouer au hockey avec le fruit défendu... A voir jusqu'au 5 décembre. ■

Anne Marie Tilloy

Le Tarmac, 159 avenue Gambetta.
Réservation au 01 43 64 80 80

laforêt
Notre équipe vous accompagne dans toutes vos transactions et projets de location
ÉVALUATION GRATUITE DE VOTRE BIEN
46, rue d'Avron 75020 PARIS – 01 44 64 81 81
Ⓜ 9 BUZENVAL – Ⓜ 2 AVRON
www.laforet-paris20avron.com - paris20avron@laforet.com
Pour vendre un bien immobilier, on a tous une bonne raison de choisir Laforêt

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
MARA Démolition - Maçonnerie - Carrelage
Peinture - Plomberie - Electricité Générale
9, rue de Crimée - 75019 PARIS • Tél. 01 42 01 27 13
Port. 06 07 67 12 15 - Dépannage : plomberie - électricité

Site Internet de l'Ami du 20e
lamidu20eme.free.fr

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Aménagement cuisine salle de bains
Ets Riboux et Felden
Entretien d'immeubles
Dépannage rapide
1, rue Pixérécourt, 75020 Paris
Tél. 01 46 36 68 23

Fromagerie Beaufils
Fromager - affineur
www.fromagerie-beaufils.com
118, rue de Belleville
75020 Paris
01 46 36 61 71

ABRAM'S Votre Artisan Serrurier
SERRURERIE GENERALE - VITRERIE
Blindage de portes - Rideaux métalliques
Grilles - Volets roulants - Motorisation - Digicode
Fenêtre PVC - Alu - Bois - Façades Alu
Dépannage rapide
Mobile : 06 09 69 33 71
41, rue de Ménilmontant - 75020 PARIS
Tél. : 01 44 62 96 00 – Fax : 01 44 62 95 81

deNeuville Chocolat français
37 Cours de Vincennes
75020 PARIS
Tél. : 01 43 73 07 77
ludilu@wanadoo.fr

L'ASSURANCES GROUPE GLS
HABITATION/MUTUELLE/AUTO
Agence Paris/Montreuil
84, bld Davout - 75020 Paris
Tél. : 01 46 59 22 28
Fax : 01 46 59 22 06
lassurances@hotmail.fr
Agence Colonel Fabien
47, bld de la Villette - 75010 Paris
Tél. : 01 42 03 01 00
Fax : 01 79 75 83 30
monassureur@hotmail.fr

CHÉRET AAM
ATELIERS D'ART LITURGIQUE
9, rue Madame - Paris 6e • Tél. 01 42 22 37 27
www.cheret-aal.fr
E-mail cheret.aal@wanadoo.fr
(Quartier Saint-Sulpice)

COURS NOSCO
2 heures par semaine à Paris Nation
= 1 prof. de maths + 1 prof. de français + 1 prof. d'anglais + 1 prof. de méthodologie + 1 suivi individuel + 1 cadre d'études idéal
= 13 € /h pour les collégiens
14 € /h pour les lycéens
CoursNosco.fr ou 01 84 17 80 85

L'Ami du 20e
En vente chez tous les marchands de journaux
Prochain numéro de *L'AMI* à partir du 28 novembre 2014